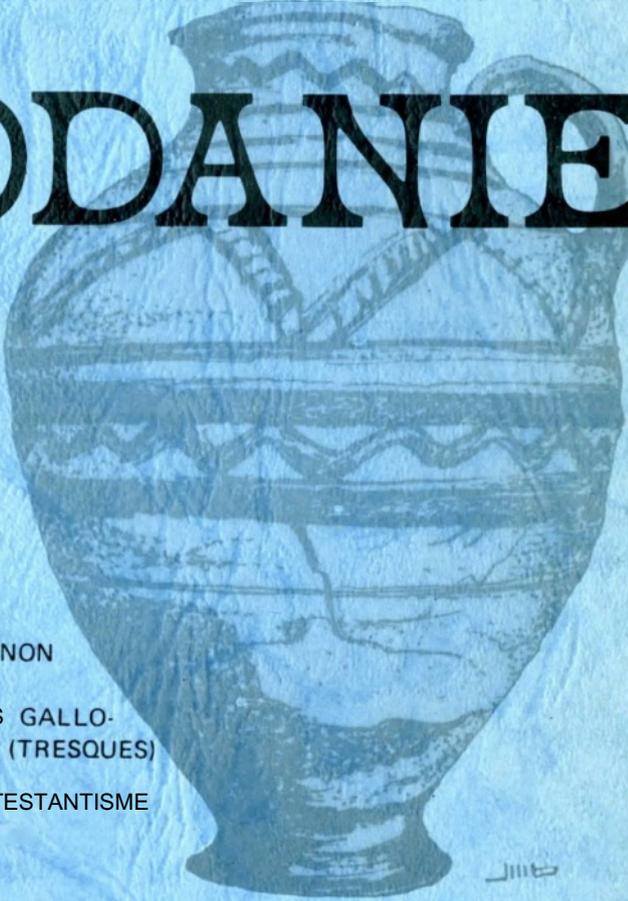


**SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES
CIVILISATIONS ANTIQUES
BAS-RHODANIENNES**

RHODANIE



LES HYPOGÉES DE BERNON



**L'ATELIER D'AMPHORES GALLO-
ROMAINES DE BOUYAS (TRESQUES)**



**L'EXPANSION DU PROTESTANTISME
DANS LE DIOCESE D'UZES**

RHODANIE

REVUE TRIMESTRIELLE

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES CIVILISATIONS
ANTIQUES BAS - RHODANIENNES

Maison Jourdan - 24, Route d'Avignon, 30200 Bagnols-sur-Cèze

I.S.S.N. 0751 - 2325

Dépôt Légal : 3ème trimestre 1982

Directeur de la Publication et Correspondance :

Jean Charmasson
30330 St-Paul-les-Fonts

Comité de Rédaction :

Monique Certiat, Jacques Creissac,
Georges Sudres, Pierre Thiénard

Prix du Numéro : 15 F.

Abonnement d'un an : 50 F.

Abonnements : M. Thiénard - 19, Chemin du Moulin de la Tour
30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. (66) 89.81.47

Imprimé bénévolement par F. et B. Nagy, «Imprimerie-Minute
68, Rue de la République - 30200 Bagnols-sur-Cèze

Couverture : Oenochoe ionienne (vase à vin) de la fin du Ve siècle
avant notre ère, découverte à l'oppidum Saint-Vincent de Gaujac
(Dessin de J-M. BajoUe)

SOMMAIRE

LE DIALOGUE.....	2
LES GROTTES...PRÉHISTORIQUES...DE TRESQUES <i>par A.Colomer, J. Coularou, H.Duday, X. Guthertz et A. Raux.....</i>	3
LA SÉRICICULTURE A BAGNOLS AU XIXEME SIECLE <i>par Jacques Creissac.....</i>	16
SOUVENIR D'UN BAGNOLAIS : GRANDEUR ET MISERE DU PLATEAU DE MÉJANNES <i>par Gabriel Lambert.....</i>	22
L'ATELIER DE POTIERS GALLO - ROMAINS DE TRESQUES <i>par Pierre Fontes et Jacques Leblanc.....</i>	24
L'EXPANSION DE LA REFORME PROTESTANTE DANS LE DIOCESE D'UZES AU XVIIe SIECLE (Suite) <i>par Jeanine Flaugères.....</i>	39
DOCUMENTS ARCHEOLOGIQUES : UNE EPEE EN BRONZE DU DÉBUT DE L'AGE DU FER A SAINT- PAUL - LES - FONTS <i>par Jean Charmasson</i>	46
LA CAMPAGNE DE FOUILLES 1982 A GAUJAC	49
LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION.....	50
NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT	51

*L'abondance des articles nous oblige à reporter au prochain numéro la
suite de notre «Historique des recherches à Gaujac».*

LE DIALOGUE

Dans ce troisième numéro, dès ce troisième numéro, Rhodanie inaugure une nouvelle rubrique, «Nous lecteurs nous écrivons» qui rapporte les remarques que nous ont adressées les lecteurs à propos de différents articles précédemment parus. On notera aussi qu'elles permettent de cerner plus étroitement la vérité par un éclairage nouveau ou la révélation d'un détail ignoré de l'auteur.

Nous nous réjouissons qu'un tel dialogue s'établisse entre les lecteurs et les auteurs d'accord ensemble avec Montaigne pour déclarer : «Je festoie et caresse la vérité en quelque main que je la trouve, et m'y rends allègrement, et lui tends mes armes vaincues, d'aussi loin que je la vois approcher.»

A travers ces réactions de lecture, nous lisons aussi la passion de nos lecteurs pour l'histoire régionale conçue, non pas comme l'évocation d'un passé mort, mais comme la source d'un enrichissement culturel auquel l'échange confère une saveur nouvelle.

Le dialogue arrachant l'exposé à l'abstraction lui insuffle la vie. Comme pour l'auteur des Essais, il demeure à nos yeux comme «le plus fructueux et naturel exercice de notre esprit».

S.E.C.A.B.R.

LES GROTTES ARTIFICIELLES SÉPULCRALES PRÉHISTORIQUES (HYPOGÉES) DE TRESQUES

*par A. Colomer (1) f J. Coularou (1), H. Duday (2),
X. Gutherz (1), et A. Raux*

Constituée essentiellement de terrains tendres (marnes, sables et grès), la région bagnolaise s'est naturellement prêtée, à la fin du Néolithique, au développement d'un phénomène culturel à vaste diffusion géographique puisqu'il s'est manifesté dans l'ensemble du monde méditerranéen. Il s'agit du creusement par les hommes préhistoriques de cavités artificielles plus ou moins vastes destinées à abriter des sépultures collectives. Ces cavités artificielles sont appelées hypogées.

Plusieurs hypogées ont été signalés depuis fort longtemps dans la région bagnolaise. A Tresques, l'hypogée de Pujols fut découverte en 1884 et étudié par NICOLAS (Nicolas, 1885). A Sabran, l'hypogée de la Clausonnette

découvert en 1890, près du hameau de Colombier, dans une exploitation de sables (Raymond P. 1900, p. 152). Enfin, à Aiguèze, un agriculteur découvrit dans un champ, en 1903, une nouvelle cavité sépulcrale. L'étude de cette tombe a été faite par Paul RAYMOND, un des pionniers de la préhistoire gardoise (Raymond P., 1909, pp. 142-143).

Depuis ces anciennes découvertes, aucune autre tombe de ce type n'avait été signalée dans ce secteur. Ce n'est qu'en 1975 que l'un de nous, André RAUX, agriculteur à Tresques, découvrit fortuitement l'hypogée du Serre de Bernon, sur la commune de Laudun. La fouille de cette tombe a été menée à bien en 1976 et 1977 (3). Enfin, plus récemment, dans la carrière «Sables et Chaux» au Devois de l'Estang, commune de Tresques, les ouvriers mirent au jour une autre cavité artificielle contenant des ossements humains. Une fouille de sauvetage fut entreprise fin 1978 et terminée en 1979.

Ce sont ces deux dernières découvertes qui font l'objet de la présente note.

L'HYPOGÉE DU SERRE DE BERNON A LAUDUN

UN ESCARPEMENT SUR «LES QUATRE CHEMINS»

Le gisement est situé sur la commune de Laudun, au lieu-dit Bernon, presque à sa limite avec la commune de Tresques (parcelle N° 852 du cadastre de Laudun). Il se trouve près de la RN 86, entre Connaux et Bagnols-sur-Cèze, approximativement à 400 m au Nord-Ouest du croisement dit «les quatre chemins», sur le flanc Sud du Serre de Bernon qui s'élève au-dessus de la plaine de la basse Tave. Cette plaine est dominée au Nord par un ensemble de collines plates et allongées dont la plus importante est le «Camp de César». Un peu plus à l'Ouest, le Serre de Ber-

non se présente sous la forme d'une *cuesta* typique, avec un revers en pente douce vers le Nord, conforme à l'inclinaison des strates. Le front qui regarde au Sud est escarpé, il est taillé dans les grès durs du Turonien Supérieur, qui reposent sur des sédiments plus tendres taillés en pente douce. C'est au contact entre un banc de calcaires gréseux et de grès plus tendres qu'a été établie la tombe. Le calcaire en constitue le sol, alors que les grès jaunâtres sus jacents, plus friables ont été creusés pour l'aménagement de l'hypogée. Il paraît évident que les hommes préhistoriques ont choisi pour ce creusement le sédiment le plus tendre.

UN COULOIR ET DES CHAMBRES SÉPULCRALES

L'hypogée a été en partie tronqué par l'érosion qui a enlevé presque tout le plafond et une partie importante du côté ouest du monument. On distingue un couloir d'accès orienté dans le sens de la plus grande pente (Nord-Sud), sa base atteint le sommet d'une strate dure de calcaire silicieux dont elle suit le pendage (Sud-Nord). Sa longueur actuelle est d'environ 2 m pour une largeur approximative de 0,80 m. Il débouche sur un «carrefour» trapézoïdal dont il était séparé par un blocage (enlevé avant notre intervention). Le sol de ce carrefour est la zone la plus basse du monument. Il donne accès vers l'Ouest à une plateforme relativement longue et vers l'Est à une chambre de dimensions plus restreintes, appelée «niche est».

La plateforme ouest dont le sol suit également le pendage de la strate dure, a une longueur d'environ 5 m. Sa limite méridionale n'est plus visible; il n'est pas possible de préciser quelle était l'élévation primitive, l'écrêtement du monument étant très accentué dans ce secteur. Un blocage réalisé avec soin la sépare du carrefour.

La «niche est» se trouve surélevée par rapport au carrefour qu'elle domine d'environ 0,40 m. Son sol est surcreusé en cuvette dans la partie Nord-Est. Elle mesure 2,20 m sur 1,50 m. Une amorce de voûte est encore visible et l'existence d'un plafond a été confirmée par la découverte d'un petit égouttoir fossile situé à 0,70 m en avant de la paroi nord.

LE RITUEL DE LA MORT

Couloir et carrefour : des restes humains

Le couloir et le carrefour avaient été entièrement vidés avant notre venue. Dans le carrefour, A. Raux avait mis au jour les restes d'au moins deux sujets et des tessons de style Ferrières, particulièrement nombreux à la base du remplissage.

Plate-forme ouest : des poteries, des traces de foyer

La stratigraphie de cette zone est difficile à interpréter. Quelques tessons et des pierres brûlées ont été trouvés presque au contact du sol. Au-dessus se trouve une couche sableuse à passées blanches atteignant parfois 20 cm d'épaisseur et contenant un peu de mobilier. A la base de cette couche, dans la partie septentrionale de la plate-forme, se trouvaient deux amas de tessons distants de 60 cm et appartenant à un même vase qui est complet; il s'agit d'un récipient hémisphérique muni de quatre boutons de préhension dont trois sont bilobés.

Niche est : des squelettes humains parmi des ossements d'animaux

Les premiers fouilleurs avaient vidé tout le remplissage dans la moitié sud-ouest de la chambre découvrant des tessons de type Ferrières, ainsi qu'une mandibule humaine. Ils avaient aussi enlevé le sommet du remplissage dans la partie restante, jusqu'au moment où ils découvrirent un squelette en connexion. Le corps reposait sur le flanc droit, les genoux fortement fléchis et les cuisses ramenées en avant du bassin. Il s'agit de toute évidence d'une sépulture primaire. Immédiatement au-dessous des os iliaques, nous avons mis au jour un petit égouttoir concrétionné; sa présence prouve l'existence d'un plafond recouvrant la chambre; elle démontre également que le corps a été mis en place après une phase relativement longue d'abandon de site, ce qui a permis sa formation à la surface du sol.

Au-dessous nous avons trouvé épars dans le remplissage :

- quelques vestiges de faune; certains ont été apportés par les hommes préhistoriques (dents de mouton, partie basilaire d'un bois de chute de chevreuil et fragment de mandibule de grand herbivore), mais d'autres peuvent ne s'y trouver que fortuitement (escargots, ossements de lapin dont un squelette complet en connexion);
- de nombreux tessons de poteries, parmi lesquels plusieurs décorés d'incisions et de cannelures; tous appartiennent au mobilier caractéristique de la culture de Ferrières;
- quelques restes humains disséminés (dents, phalanges, côtes, fragments d'humérus et de clavicules);
- de multiples pierres brûlées; à ce propos, il convient de signaler l'absence de toute structure et notamment de foyer, malgré l'abondance des charbons.

A la base du remplissage, reposant au fond de la cuvette creusée dans le sol de la niche, se trouvaient les restes d'une femme. Bien que de nombreuses pièces squelettiques fassent défaut, on peut affirmer qu'il s'agit d'une sépulture primaire. Le corps, couché sur le côté gauche, membres inférieurs fléchis, reposait sur un grand panneau de jarre ornée de cannelures horizontales. Il était accompagné d'ossements de mouton, et la présence de sésamoïdes (petits os inclus dans les tendons) à côté des phalanges met en évidence le dépôt d'une patte entière.

Un concrétionnement très fin recouvrait les parois de la niche sur la moitié inférieure de sa hauteur. Ce concrétionnement étant formé par le suintement des parois prouve que la cavité est restée vide pendant un certain temps.

DES VESTIGES REMONTANT A 2500 - 2150 AV. J-C.

Il s'agit essentiellement de fragments de poterie caractéristique du faciès septentrional du groupe de Ferrières. Le creusement et l'utilisation de la tombe se situent donc dans une période comprise entre 2 500 et 2 150 avant J-C. (limites approximatives de la culture de Ferrières).

Un seul vase déposé sur la plate-forme est, a pu être reconstitué entièrement. Il s'agit d'un vase de forme hémisphérique sans décor, portant quatre boutons de préhension dont trois sont bilobés.

Les fragments de vases ornés comportent des cannelures et des incisions linéaires disposées en portées horizontales, chevrons, guirlandes ainsi que des triangles réservés. Toutes les formes sont simples, sans carène et tous les fonds sont arrondis. On notera dans la niche est, un profil complet appartenant à une coupe hémisphérique ornée de pastilles au repoussé.

L'industrie lithique est très peu abondante : un fragment de poignard en silex poli et retaillé reposait sur le squelette à la base de la niche. Un fragment de lamelle à section trapézoïdale ainsi que quelques éclats de silex complétaient ce pauvre mobilier. Du tamisage des déblais provient un fragment de bracelet en calcaire.

LE PLUS ANCIEN HYPOGÉE DU LANGUEDOC

Malgré un plan incomplet et l'enlèvement d'une partie du remplissage avant notre arrivée, les données fournies par la fouille minutieuse du Serre de Bernon sont conséquentes. D'une part, le faciès du mobilier permet d'affirmer qu'il s'agit du plus ancien hypogée connu en Languedoc à ce jour. D'autre part, les phases d'utilisation successives de la niche est ont pu être mises en évidence et on constate qu'une longue période pouvait s'écouler entre deux inhumations. Les corps ont été déposés dans la niche en position repliée, couchés sur le côté. Les offrandes semblent avoir un caractère plutôt symbolique : fragments de vases, base de poignard en silex et patte de mouton.

La présence de charbons de bois épars dans le remplissage et des traces de feu sur quelques pierres indiquent la présence d'un ou de plusieurs foyers qui n'ont pas été retrouvés dans la cavité.

L'HYPOGÉE DU DEVOIS DE L'ESTANG A TRESQUES

Cette sépulture fut découverte fortuitement en 1978 par les ouvriers qui extrayaient du sable dans la carrière «Sables et Chaux» exploitée par la société «Siporex» sur la commune de Tresques. M. PENARI, Directeur de la société et M. A. RAUX firent part de la découverte à la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques qui intervint rapidement pour fouiller la tombe avant sa destruction inévitable.

SUR LE FLANC D'UNE COLLINE SABLEUSE

L'hypogée se trouvait sur la commune de Tresques, au lieu-dit Devois de l'Estang, situé à 3 km au Sud de Bagnols-sur-Cèze. Il a été creusé sur le flanc est d'une des collines bordant à l'Ouest la dépression tectonique de «l'Estang». Du point de vue géologique, l'étage choisi pour le creusement, correspond à des bancs de sable et grès de faciès Ucézien. La grotte était entièrement creusée dans ces sables ce qui la rend particulièrement difficile à préserver une fois vidée.

DEUX SALLES A INHUMATION

A la suite des travaux préliminaires pour l'exploitation des sables (enlèvement du couvert forestier et des sédiments de surface, taille en gradins de la colline), l'érosion entraîna sur la pente des sédiments plus tendres qui remplissaient la cavité permettant sa découverte.

L'hypogée se composait de deux chambres sépulcrales réunies par un couloir très court : une chambre principale (salle 1) située près de la surface et une chambre plus profonde de dimensions plus modestes (salle 2), (Fig. 1). La salle 1 avait été en partie tronquée par la pelle mécanique qui en avait enlevé le plafond et la partie avant, ce qui fait qu'on ne peut pas savoir où se trouvait le couloir qui habituellement permet d'accéder à ce type de sépulture, ni quelle était sa longueur. Cette salle de forme grossièrement carrée, aux angles arrondis, mesurait 4,70 m

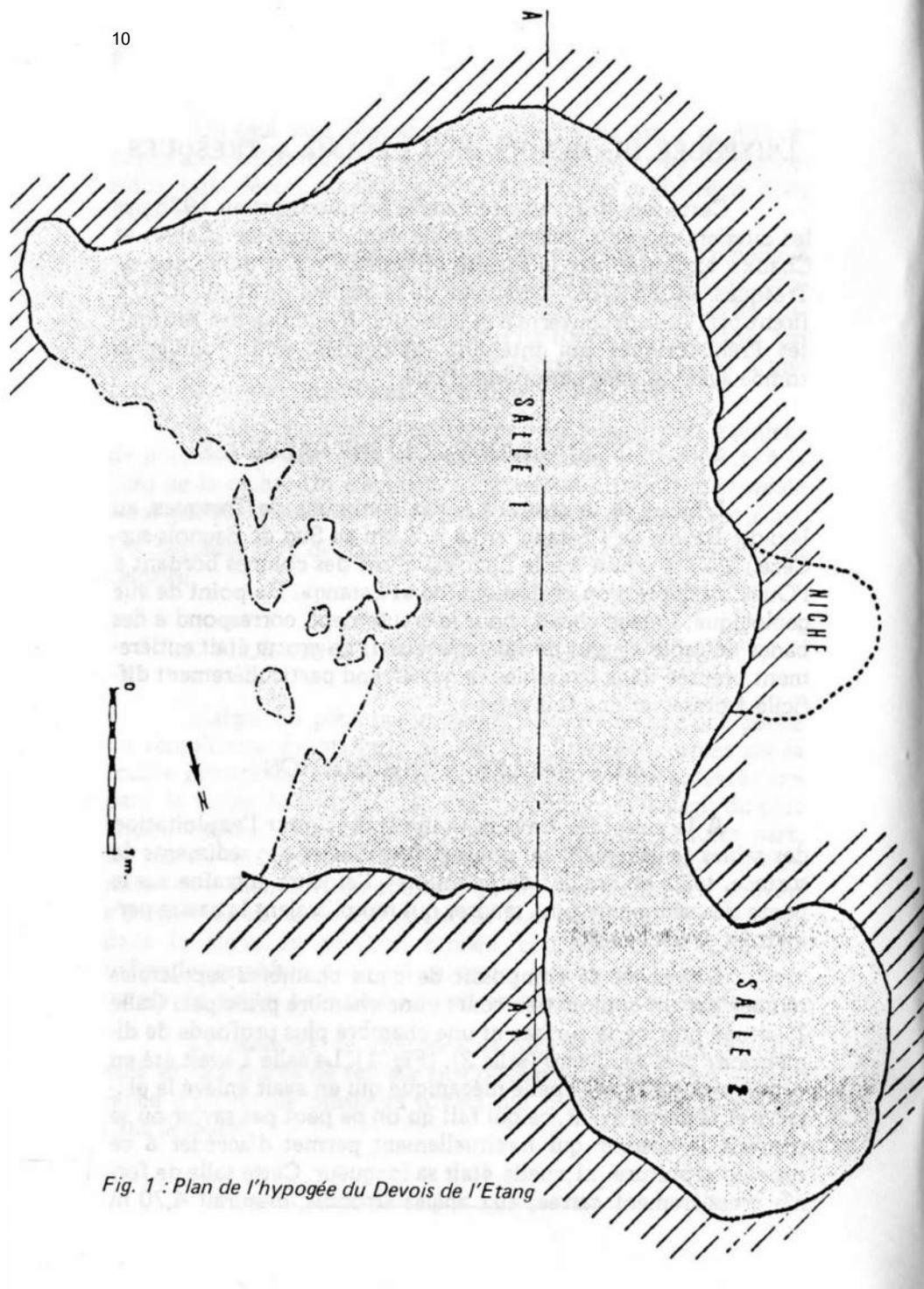


Fig. 1 : Plan de l'hypogée du Devois de l'Étang

sur 4,50 m. D'après la courbure de la voûte au sommet des parois, le plafond devait se trouver à plus de 2 m de hauteur au centre de la salle. Sur la paroi est une niche avait été creusée à 1,20 m de hauteur. Ses dimensions sont de 1 m de large pour 0,60 m de haut et 0,70 m de profondeur. Cette niche n'a livré aucun vestige.

A la base de la paroi nord s'ouvrait un couloir de 0,75 m de large et 0,80 m de haut, de forme arrondie. Ce couloir long de 0,60 m débouchait dans la deuxième chambre.

La salle 2 était de forme arrondie irrégulière, le diamètre variant entre 1,80 et 2 m. Le plafond taillé en voûte avait une hauteur, au centre, de 1,20 m. Le sol des deux salles sépulcrales devait être, à l'origine, sub-horizontale, mais il a été entamé par de nombreux terriers de lapins qui forment un réseau complexe de petits tunnels et de rigoles à fond arrondi. Le sol de la salle 2 se trouvait à 0,20 m plus bas que celui de la salle 1.

DES SQUELETTES REPLIÉS, DES CRANES ALIGNÉS

A l'origine de la découverte la salle 1 était entièrement remplie de sédiments jusqu'au plafond. Lors de notre intervention, les ruissellements et les fouilles clandestines avaient enlevé le remplissage supérieur sur 1 m d'épaisseur. Nous avons récolté

OR...

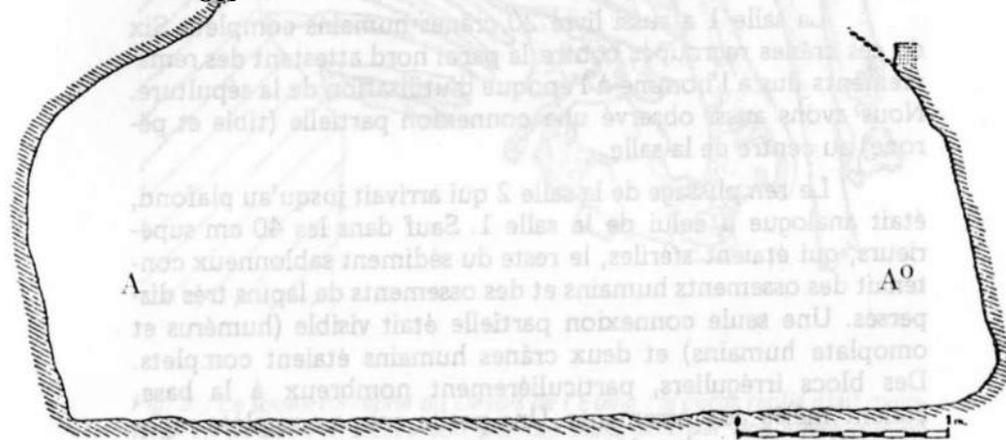


Fig. 1 : Coupe de la salle 1.

le volume de deux seaux d'ossements humains abandonnés par ces fouilleurs.

Un sondage préliminaire de 1 m² de surface, nous a permis de constater que le remplissage avait été bouleversé anciennement sur toute sa hauteur. Mêlés au sable jaune-orangé à passées argileuses, résultant de la désagrégation du substrat, se trouvaient des ossements humains très éparpillés et disposés dans tous les sens ainsi que des ossements de lapins. Des blocs irréguliers jonchaient le sol de l'hypogée. L'origine de ces blocs de grès, apportés par l'homme, est à rechercher dans les couches dures qui coiffent le sommet de la colline du Devois de l'Estang. Le mauvais état général des ossements, beaucoup d'épiphyses ayant disparu, est dû en grande partie à la nature silicieuse du substrat.

La fouille exhaustive de cette salle nous a permis de mettre au jour deux squelettes en connexion anatomique, près de la paroi nord. Le premier squelette se trouvait à 0,60 m au-dessus du sol de l'hypogée et était couché sur le côté gauche, les membres inférieurs étaient fléchis en contraction forcée, les genoux touchant le front; ce rite funéraire n'avait pas encore été observé de manière aussi évidente (Fig. 2). Le second squelette, situé sous le premier et à 0,20 m au-dessus du sol, était couché sur le côté gauche, membres inférieurs fléchis; quelques pièces squelettiques faisaient défaut (côtes, vertèbres et phalanges).

La salle 1 a aussi livré 20 crânes humains complets. Six de ces crânes regroupés contre la paroi nord attestent des remaniements dus à l'homme à l'époque d'utilisation de la sépulture. Nous avons aussi observé une connexion partielle (tibia et péroné) au centre de la salle.

Le remplissage de la salle 2 qui arrivait jusqu'au plafond, était analogue à celui de la salle 1. Sauf dans les 40 cm supérieurs, qui étaient stériles, le reste du sédiment sablonneux contenait des ossements humains et des ossements de lapins très dispersés. Une seule connexion partielle était visible (humérus et omoplate humains) et deux crânes humains étaient complets. Des blocs irréguliers, particulièrement nombreux à la base, étaient mêlés aux ossements. Une petite coupe complète reposait, à l'envers, sur le substrat gréseux.

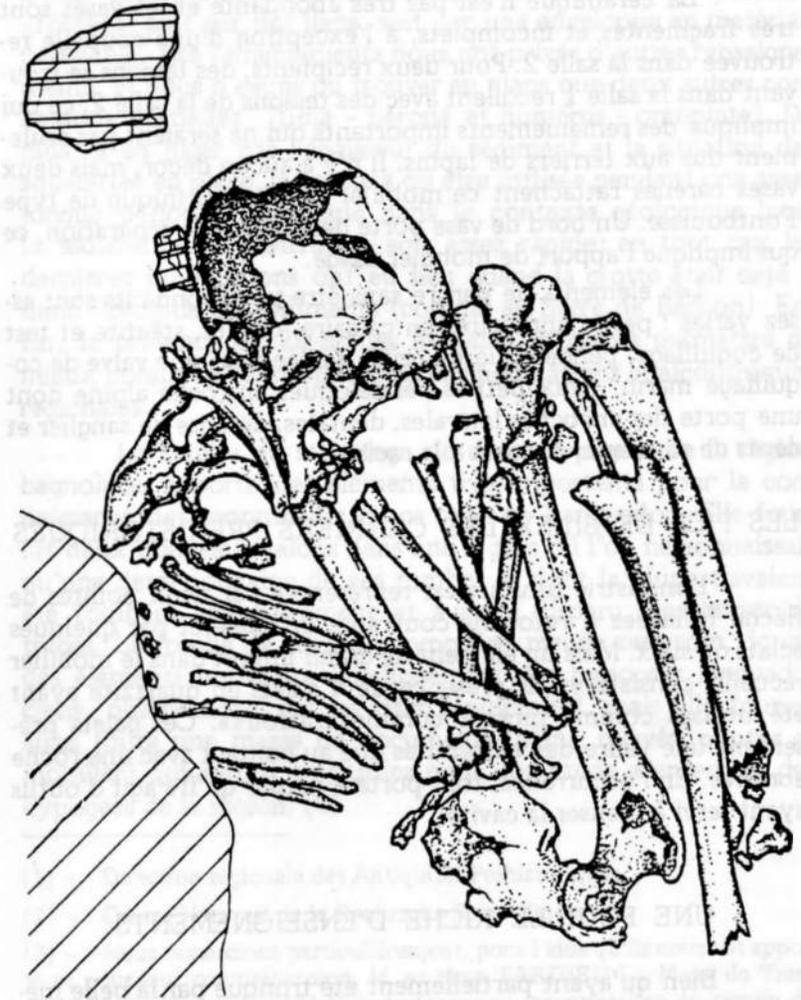


Fig. 2 : Le squelette replié du Devois de F Etang : le corps replié était maintenu en position «forcée» soit par des liens, soit par une enveloppe en matériau périssable.

LES DÉPÔTS FUNÉRAIRES

La céramique n'est pas très abondante et les vases sont très fragmentés et incomplets, à l'exception d'une coupelle retrouvée dans la salle 2. Pour deux récipients, des tessons se trouvant dans la salle 1 recollent avec des tessons de la salle 2, ce qui implique des remaniements importants qui ne seraient pas seulement dus aux terriers de lapins. Il n'y a aucun décor, mais deux vases carénés rattachent ce mobilier au Chalcolithique de type Fontbouisse. Un bord de vase porte deux trous de réparation, ce qui implique l'apport de mobilier usagé.

Les éléments de parure sans être très abondants sont assez variés : perles annulaires en calcaire, calcite, stéatite et test de coquillage, pendeloque en griffe taillée dans une valve de coquillage marin, deux petites pendeloques en roche alpine dont une porte des encoches latérales, dentales, défense de sanglier et dents de carnassier percées à la racine.

LES PICS DE SILEX DES CARRIERS PRÉHISTORIQUES

L'industrie lithique est représentée par deux pointes de flèche foliacées à retouche couvrante bifaciale et par quelques éclats de silex. Mais un élément de grand intérêt dans le mobilier recueilli consiste en la présence de 4 galets en quartzite ayant été utilisés comme pics et comme «racloirs». Ces galets présentent une usure des extrémités due au contact avec une roche abrasive. En l'occurrence, tout porte à penser qu'il s'agit d'outils ayant servi à creuser la cavité.

UNE FOUILLE RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Bien qu'ayant partiellement été tronqué par la pelle mécanique et en partie fouillé avant notre venue, l'hypogée de Devois de l'Estang est riche d'enseignements. D'une part, cette tombe est plus récente que celle du Serre de Bernon puisqu'elle contenait un mobilier Fontbuxien (entre 2 200 et 1 700 avant J-C). D'autre part, on constate comme au Serre de Bernon que

le rite utilisé est l'inhumation primaire. Les deux corps trouvés en place avaient été déposés sur le sol couchés sur le côté, l'un d'eux devait être maintenu les jambes fléchies, en position «forcée», soit par des liens, soit par une enveloppe en matériau périssable. Les remaniements nous ont privés d'autres renseignements, et nous n'avons pu trouver en place que deux autres connexions partielles (tibia - péroné et humérus - omoplate). De plus, à en juger par l'épaisseur du sédiment et la situation des squelettes en place, la grotte a dû être utilisée pendant une assez longue période, bien que dans le contexte géologique local la sédimentation détritique soit assez rapide; en tout cas, les dernières inhumations ont eu lieu quand la grotte était déjà à demi remplie de sédiments (comme au Serre de Bernon). Enfin, la présence de 22 crânes humains complets permettra de mieux connaître la morphologie des populations chalcolithiques régionales.

La fouille de sauvetage de deux hypogées de la région bagnolaise apporte des éléments très importants pour la connaissance des monuments de ce type en Languedoc. Elle fournit deux nouveaux jalons dans une région où l'on ne connaissait qu'une demi-douzaine de ces tombes et dont la plupart avaient été fouillées sommairement et avaient disparu sans laisser de traces. La fouille de ces deux hypogées, menée avec soin, donne des éléments nouveaux (vieillesse des hypogées languedociennes, observations sur les rites sépulcraux), mais elle fournit aussi toute une masse de documents (plans, relevés, photos et mobilier) qui seront très utiles pour une étude d'ensemble des hypogées de la région. (4)

(1) - Direction régionale des Antiquités Préhistoriques.

(2) - Centre National de la Recherche Scientifique.

(3) - Nous remercions particulièrement, pour l'aide qu'ils nous ont apportée et pour leur compréhension, M. et Mme TARDIEU L., Maire de Tresques, M. et Mme CHEVALIER de Connoux, propriétaires du terrain du Serre de Bernon, M. PENARI, Directeur de Siporex, ainsi que le personnel de «Sables et Chaux», les archéologues bénévoles de la région et le centre de formation et de recherches archéologiques de Noisy-le-Sec (C.F.R.A.N.).

(4) - Ces documents ont déjà été utilisés par l'un de nous (A.C.) pour la soutenance d'un diplôme à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

LA SERICICULTURE A BAGNOLS AU XIXEME SIECLE

par Jacques CREISSAC

Nous avons publié dans notre précédent numéro l'intéressante étude de M. J. Creissac sur «La chanson des magnans». Comme une suite logique, nous vous présentons, du même auteur, un autre article sur ces fameux magnans, les éleveurs de vers à soie bagnolais du siècle dernier.

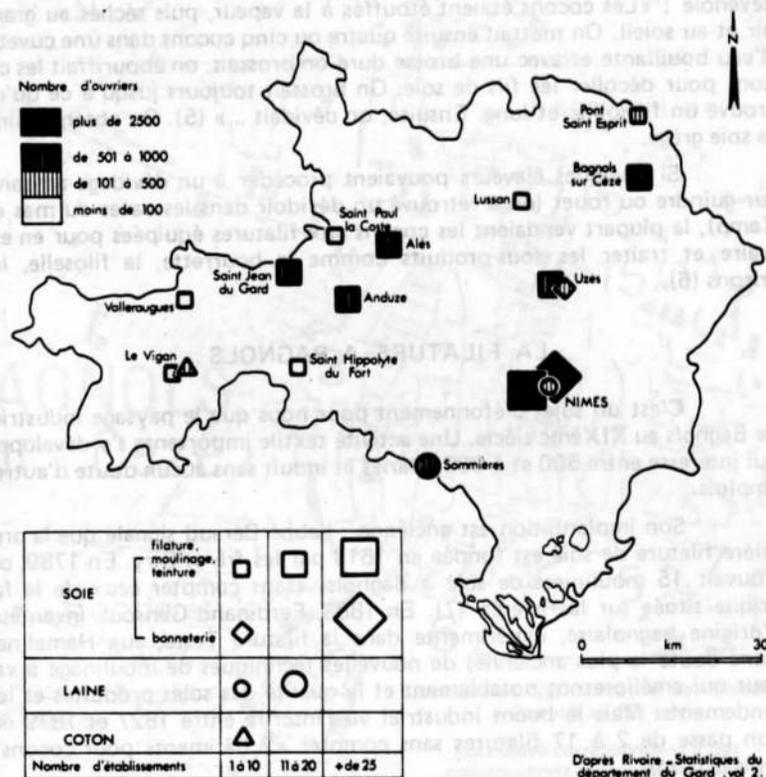
Tout commence avec la graine que l'on achète chez le marchand. Nous avons feuilleté le livre de comptes de l'un de ces commerçants de St-André d'Ollérargues pour les années 1880-90. Ce précieux carnet nous renseigne sur l'importance des élevages de la région proche à partir des quantités achetées : cela va du tiers d'once (10 g) pour les petits à 10 onces pour les plus gros, avec une moyenne générale de une à deux onces.

La graine était mise en couvée une quinzaine de jours «au chaud de la mamelle» ou dans des sachets de toile portés sous la jupe ou bien dans des incubateurs à alcool. Le ver éclos, on rentrait fébrilement dans l'élevage et l'on se ruait aux mûriers des premières pousses. Que l'on se rende bien compte : pour une once de graines, il fallait 2 tonnes de feuilles ! Dont 1 500 kg en huit jours et à raison de quatre repas par jour avant la 4ème mue (1). Soit une quarantaine de mûriers par once. La surface cadastrée «mûriers» à Bagnols, en 1879, ne représentait guère que quelque cent hectares (2) sur un total de 3 000 ha, mais on peut penser que les mûriers de bordure échappaient à la cadastration et que l'arrière-pays bagnolais devait contribuer pour une large part à l'approvisionnement en cocons des filatures (150 tonnes de moyenne entre 1853 et 1860).

Il est clair que ceux qui n'avaient pas la moindre plantation achetaient la feuille. C'est le cas de nos gens (pagan la fuelha). Pour d'autres qui n'étaient pas propriétaires, peut-être la formule du métayage que décrit Léon Dutil pour le XVIIIème siècle, avait-elle cours : «Le propriétaire fournissait la feuille, le local et les ustensiles, la moitié de la graine et du combustible, l'entrepreneur était chargé des autres frais. Le produit était partagé également entre le propriétaire et l'entrepreneur». (3)

Le mûrier, on le voit, ne suffisait pas à l'élevage. Le combustible (bois ou charbon) était indispensable si l'on voulait maintenir dans les locaux une température voisine de 25°. On imagine sans peine le va-et-vient harassant des hommes et des bêtes au dehors, la vigilance autour du foyer à l'intérieur dans le crissement manducatoire des magnans.

GARD 1842



Les quatre mues (sommeil de la brune - sommeil de la blanche - sommeil de la troisième et sommeil de la grosse) constituaient les moments difficiles de l'éducation et transformaient les magnaneries en «chambrées d'hôpital». Tous les vers de mauvaise mine (il y en a dans la chanson), les traînants, les faibles, les racornis devaient être impitoyablement triés et détruits.

Le gel de printemps brûlait les premières pousses, le vent d'orage se chargeait de menaces, la pluie contrariait l'élevage (4), l'humidité persistante favorisait les moisissures et donc les maladies.

Enfin, au soulagement de tous, le magnan montait dans les cabanes pour filer son cocon. Quelques jours plus tard, à point nommé, il fallait vite «décoconner» en conjuguant tous les efforts. A ce stade, l'entraide jouait à fond et les voisins souvent renforçaient l'effectif familial. Lesco-

cons retirés, on bouclait ainsi l'élevage. Écoutons Augustine Rouvière, la cévenole : «Les cocons étaient étouffés à la vapeur, puis séchés au grand air et au soleil. On mettait ensuite quatre ou cinq cocons dans une cuvette d'eau bouillante et avec une brosse dure on brossait, on ébouriffait les cocons pour décoller les fils de soie. On brossait toujours jusqu'à ce qu'on trouve un fil solide et long. Ensuite, on dévidait...» (5). On obtenait ainsi la soie grège.

Si quelques éleveurs pouvaient procéder à un dévidage artisanal sur guindre ou rouet (on a retrouvé un dévidoir dans les caves du mas de Camp), la plupart vendaient les cocons aux filatures équipées pour en extraire et traiter les sous-produits comme la bourrette, la filosselle, les frisons (6).

LA FILATURE A BAGNOLS

C'est un sujet d'étonnement pour nous que le paysage industriel de Bagnols au XIX^{ème} siècle. Une activité textile importante s'y développe qui intéresse entre 500 et 1 000 salariés et induit sans aucun doute d'autres emplois.

Son implantation est ancienne : l'abbé Béraud signale que la première filature de soie est fondée en 1613 par les frères Giry. En 1789, on trouvait 15 mouliniers de soie à Bagnols, «sans compter ceux de la fabrique située sur la rivière» (7). En 1803, Ferdinand Gensoul, inventeur d'origine bagnolaise, expérimente dans la filature Teste, aux Hamelines (sans doute la plus ancienne) de nouvelles techniques de moulinage à vapeur qui amélioreront notablement et la qualité des soies produites et les rendements. Mais le boom industriel va s'inscrire entre 1827 et 1879 où l'on passe de 2 à 17 filatures sans compter «2 bâtiments pour cocons» (voir le plan).

Ces filatures traitaient les cocons et produisaient le fil de soie qui partait aux manufactures d'étoffes ou de bas de Nîmes, Alès et St-Étienne.

Les techniques mises en œuvre par cette industrie sont hors de notre compétence. Signalons quand même pour les curieux les principales opérations effectuées, outre le déblasage (extraction de la bourre), le battage et le dévidage déjà évoqués : le tirage par les «ovaleuses» (amalgame de 6 à 8 fils), le moulinage (purge, doublage et torsion de la soie), l'ourdissage (assemblage de tous les brins de soie en chaîne), la teinture.

L'industrie paraît traverser sans dommage les épidémies de pébrine et de flâcherie qui déciment les vers à soie; résister aux premiers effets de la dépression générale des prix qui s'annonce vers 1873 et tenir bon jusqu'en 1890, malgré la crise phylloxérique (ou à cause d'elle ?). Ensuite, c'est le déclin et l'effondrement entre 1900 et 1918 (8) à cause de la concurrence des soies asiatiques, mais peut-être aussi victime de stratégies nouvelles que le capitalisme industriel met en place. Les entreprises



Localisation approximative des filatures à Bagnols au 19^e siècle

(Les dates correspondent à des constructions ou augmentations)

1	BOISSIN Joseph	1862
2	PUGET François fils	1836
3	CAMP Antoine	1852
4	G ON T AL Guillaume	1872
5	BAGNOLS Adrien	1875
6	ME R LE Jean-Bap tiste	1836
7	DE R B OU X Marguerite	
8	TESTE Charles	
9	ROUSSEL Antoine	1836
10	MARSIAL Louis	1836
11	EYMARD Claude	1844
12	BAROS (de) Jules	1837
13	DUMAZER J-Pierre	1837
14	LACOMBE Cyprien	1860
15	PUGET François	1844
16	BOISSIN Joseph (Bât.cocons)	1871
17	VIGOUREUX Jeanne, femme BERTRAND	
18	BOYER Louis	1827



La magnanerie. (Photo Claude Masse)

textiles familiales fermeront l'une après l'autre et disparaîtront dans la tourmente. L'élan industriel est brisé et l'exode sévit (9).

Au lendemain de la première guerre, des tentatives de reconversion auront lieu ici et là; quelques entreprises de cartonnage établies dans les anciennes filatures donneront du travail (surtout à domicile) à quelques dizaines d'ouvriers, mais Bagnols ne retrouvera plus son dynamisme industriel ou les moyens d'entreprendre.

— « « « — — —

Retour au texte qui, malgré son apparence fruste nous renseigne sur un état d'esprit. Sous son réalisme étroit qui n'exclut pas toujours l'outrance, se tient un refus : le refus du rêve. Ici, le petit peuple, à travers son porte-voix, cherche à se faire entendre, à témoigner d'une vie dure, limitée, précaire. Contre la tromperie entretenue par des poètes qui parlent sa langue : plus loin, dans des campagnes heureuses se nouent de tendres accordailles; dans les plaines opulentes du pays d'Arles ou les collinettes parfumées des Alp il les s'apprêtent de fastueuses moissons d'images ...

Mais on devine aussi une hargne contre les nantis dont la richesse ou l'influence passe toujours par la langue dominante qui exclut les dés-
hérités ...

Gardons-nous donc des nostalgies complaisantes du passé, même si nous portons au cœur les regrets d'une dépossession.



L'encabourage. (Photo Claude Masse)

NOTES

- (1) Brochure «Sériciculture en Cévennes», éditée par A.D.S.C.
- (2) Soit 86 ha (mûriers, oliviers, châtaigniers) et 60 ha (mûriers nains, amandiers, châtaigniers). Signalons que les horticulteurs de Bagnols s'étaient acquis une solide réputation pour leurs pépinières de mûriers nains - les pourettes. En 1841, Rivoire parle des «immenses pépinières de Bagnols».
- (3) L. Dutil. «État économique du Languedoc à la fin de l'Ancien régime».
- (4) La feuille ne doit être ni trop sèche ni surtout mouillée. On pouvait la stocker quelque temps dans le «ramier», mais il ne fallait pas qu'elle «s'échauffe».
- (5) «Augustine Rouvière, cévenole» (J-P. Delarge) p. 48.
- (6) Bagnols avait des ateliers de filasse et au moins une entreprise (Dumazer) cardait les frisons (débris de soie). On trouve 112 cardeurs au recensement de 1836.
- (7) Mém. Diocèse Uzès, fol. 232, cité par L. Dutil, op. cit.
- (8) En 1900, encore 12 tonnes de cocons récoltés.
En 1914, seulement 2 tonnes (Chabaud).
- (9) En une vingtaine d'années, la région bagnolaise va perdre 25 % de sa population (Smotkine).

SOUVENIR D' UN BAGNOLAIS

GRANDEUR ET MISERE DU PLATEAU DE MÉJANNES

par Gabriel Lambert

L'implantation de la vigne sur les coteaux de St-Gervais a entraîné, par un curieux processus, l'abandon de plusieurs grosses fermes installées sur le plateau de Méjannes-le-Clap.

D'après les souvenirs d'une personne née dans l'une d'elles, vers la fin du siècle dernier, chaque ferme possédait à cette époque un troupeau de moutons de 200 à 300 têtes, cultivait les céréales et élevait des vers à soie. Cet élevage exigeait, en période de ramassage des feuilles de mûrier, l'emploi de 20 à 30 personnes. On pouvait considérer que ces fermiers étaient relativement aisés par rapport à ceux de la vallée de la Cèze qui vivaient sur le peu de terrain cultivable. Aussi les gens du plateau préféreraient-ils leur vie à celle des gens de la plaine.

Avec les membres de la Société archéologique, nous avons visité quelques-unes de ces fermes, en ruines actuellement. Nous avons été impressionnés par le gigantisme de ces véritables forteresses agricoles, clôturées par de hautes murailles, composées d'immenses bâtiments, hangars, bergerie, magnanerie, écuries, logements du fermier et de sa famille.

Dans les vastes pièces, et notamment la salle commune, on pouvait admirer l'ingéniosité et la commodité des installations : le four à pain, creusé dans le fond de la large cheminée, saillant à l'extérieur de la bâtisse comme une abside de chapelle et dont la gueule s'ouvrait à l'intérieur de la pièce, permettant aussi de chauffer la salle.

Le monumental manteau de cheminée crevait le plafond, se prolongeant jusqu'au premier étage où il adoucissait la fraîcheur de la chambre qu'il traversait verticalement.

DE CURIEUX NOMS

La construction de ces fermes semble remonter au XVII^{ème} siècle. L'une d'elles porte le nom ancien de «Civadière», quoi qu'elle soit plus communément appelée «La verrerie» par les habitants actuels, à cause d'une importante fabrique de verre qui se dressait à cet endroit à l'époque gallo-romaine et dont il reste de nombreux débris et rejets de cuisson sur

le sol : lacrymatoires, flacons, vases à parfum, gobelets...

Lé nom de «Civadière» semble provenir du patois «Civade» qui signifie «avoine», céréale réservée à la nourriture du bétail, principalement aux chevaux. La civadière est le terrain propice à la culture de l'avoine et ce nom a ensuite désigné la ferme elle-même.

Quant à la deuxième ferme, elle porte un fort curieux nom, dérivé lui aussi du patois et en relation avec un dicton régional : « La Crespine». La crépine désigne la membrane de la panse du mouton et celle entourant les intestins du porc et de l'agneau. Les paysans l'utilisaient - lorsqu'ils tuaient le cochon - pour envelopper les fameuses caillettes d'herbe, délices de nos jeunes années. Ce nom provençal de «crespine» signifie aussi «chance» et on dit familièrement de quelqu'un qui a réussi dans la vie par un coup de chance «qu'il a eu de la crespine» (a agu la crespino).

Donc, cette ferme portait «chance» aux fermiers qui l'occupaient et travaillaient son domaine. Cependant, son abandon montre que la chance ne leur a pas toujours souri, et nous voici ramenés à notre propos.

L'ABANDON

Le vignoble, nous l'avons dit dans le n° 1 de «Rhodanie», s'étendait alors de plus en plus sur les collines ensoleillées bordant la Cèze.

Pour obtenir un bon rendement de ce terrain nouvellement défriché, il fallait de la fumure. Les engrais sont encore très peu employés (souvenons-nous que nous sommes dans les années 1920 - 1930). Le seul amendement de base est le fumier, et le fumier de mouton passe pour le meilleur. Il existe en grande quantité sur le plateau de Méjannes, riche en troupeaux ... et c'est la ruée des vigneron vers les bergeries.

Des centaines de tonnes de fumier prennent le chemin de la Cèze. Les bergeries se vident de cet engrais naturel, l'argent afflue sur le plateau.

Les propriétaires, pour gagner toujours davantage, en viennent à priver de fumure leurs propres terres. Les récoltes se font alors mauvaises, le déclin s'accélère au cours des années. Le personnel quitte le plateau pour descendre en plaine où il est mieux payé.

L'élevage des vers à soie périclité à son tour au profit de la soie artificielle, la rayonne, et disparaît rapidement.

C'est ainsi que petit à petit sont abandonnés ces immenses domaines, aujourd'hui en friches ou en garrigues.

De nos jours, sur ce sol maigre et sec, la culture de la lavande s'intensifie mais elle n'est qu'un pauvre reflet de l'opulence de jadis.

Voilà ce que nous a raconté le vieux fermier désabusé, mais dont la voix s'était animée à l'évocation de ces années où, enfant, il poussait ses troupeaux sur les glacis calcaires, plantait le soc dans la terre à froment ou dépouillait le mûrier pour nourrir les vers à soie.

L'ATELIER DE POTIERS GALLO-ROMAINS DE TRESQUES (GARD)

PROSPECTIONS, FOUILLES ET ÉTUDES ANALYTIQUES

par Pierre FONTES et Jacques LEBLANC
Groupe d'Archéologie Nucléaire d'Orsay - Saclay
Laboratoire de Spectrométrie Nucléaire
Bâtiment 104 — 91406 Campus Orsay

Au cours du printemps 1978, un site archéologique a été découvert à Tresques, au lieudit Bouyas, lors de travaux d'élargissement de la route départementale no. 5, entre Bagnols-sur-Cèze et Tresques.

Les premiers éléments concernant cette découverte ont été décrits dans un rapport de M. J. Charmasson. (1) La plupart des tessons qui ont été ainsi mis au jour appartenaient à une série d'amphores du même type connu sous le nom de «Gauloise 1». (2)

A titre d'exemple, une amphore Gauloise 1 est représentée sur la figure 1. Cette amphore a été découverte en 1969 dans le contexte du port antique de Chusclan, à une dizaine de kilomètres de Tresques, lors des travaux de construction du réacteur Phénix à Marcoule.

Parmi les très nombreux fragments de Gauloise 1 retrouvés à Tresques beaucoup apparaissaient comme mal venus lors de la cuisson des amphores : déformés, pas assez ou trop cuits, voire vitrifiés. Plusieurs exemplaires d'un timbre, placé sur la base du col avant cuisson ont été retrouvés; il est composé des caractères suivants : « L.I.I » inscrits dans un cartouche rectangulaire. Deux modules différents existaient, le petit est plus largement représenté, il a 1,3 cm de haut et 1,9 cm de long et apparaît sur la figure 2. Ce timbre n'avait pas été signalé avant la découverte du site de Tresques. Par ailleurs, des couches de cendres et de terre rougie par le feu étaient visibles dans le flanc du talus qui borde la route. Cet ensemble d'indices suggérait la présence d'une officine de potiers.

Le groupe d'Archéologie nucléaire d'Orsay-Saclay (G.A.N.O.S.) a engagé depuis plusieurs années une étude sur les échanges commerciaux en Gaule à l'époque impériale, en utilisant comme «fossile directeur» les amphores employées pour le transport des denrées alimentaires entre les centres de production et les lieux de consommation. Ce programme de travail, qui a fait l'objet d'un contrat avec la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique de 1978 à 1981, consistait avant tout à caractériser la production des ateliers d'amphores gallo-romaines en dehors de toute considération subjective.

Notre groupe a donc été vivement intéressé par la possibilité d'étudier le site de Tresques. Pour cela, des missions de prospection ont été réalisées, suivies de deux campagnes de fouilles en 1979 et 1980. (3-4)

Nous présentons ci-dessous les résultats obtenus lors des prospections et des fouilles, des données analytiques relatives à la composition chimique des céramiques (déterminée par activation neutronique), et des datations de matières carbonées (obtenues par dosage du radiocarbone). Une étude typologique des amphores de Tresques a été par ailleurs conduite à l'aide d'un programme informatique spécialement développé à cet effet et dont nous donnons ici les premiers résultats.

PROSPECTIONS

L'étude de la surface d'un site peut apporter des informations précieuses sur sa destination même et faciliter le choix des zones à fouiller. De nombreuses méthodes de prospection, souvent complémentaires, peuvent être mises en œuvre sur le terrain.

Nous présentons ci-dessous une description succincte du site, de sa topographie et du contexte géologique dans lequel il se trouve ainsi que des résultats obtenus lors des prospections qui ont précédé les sondages archéologiques.



Fig. 1 : amphore de type Gauloise 1. Cet objet, parfaitement conservé, a été mis au jour à Chusclan (Gard) en 1969 (collection particulière). Les amphores retrouvées à Tresques présentent les mêmes caractéristiques générales : fond plat, forme ovoïde, lèvre à section trapézoïdale, anse à deux sillons (2). En revanche, les stries sur la panse sont très différentes de celles des amphores de Tresques, beaucoup plus serrées et probablement tracées par un outil.

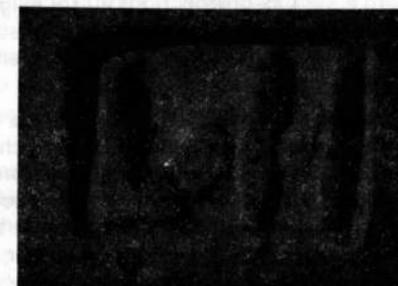


Fig. 2 : marque caractéristique des amphores retrouvées sur le site de Tresques, elle est placée à la base du col. Dimensions du cartouche : 1,3 x 1,9 cm?

Description du site de Tresques

Le site est à proximité immédiate du hameau Bouyas, à 4 km environ au nord de Tresques, et réside essentiellement sur deux terrasses étroites, parallèles à la route de Bagnols-sur-Céze à Tresques et à l'ouest de celle-ci. De l'autre côté de la route se trouve la rive d'un ancien étang dont ne subsiste actuellement qu'un drain : «La Mayre de l'Estang». La terrasse la plus haute se raccorde en pente douce au flanc d'une colline placée à l'est du site.

Du point de vue géologique, la zone considérée est à la marge occidentale d'un faciès de dépôts limoneux fins de l'ancien étang et d'un faciès de sables gréseux bariolés du Crétacé Supérieur. (5) Le sol naturel est constitué d'un «rocher de sable» parfois dur et compact, parfois désagrégé, et dont la couleur varie du jaune au rouge. Cette gamme de couleurs se retrouve également dans les tessons d'amphores mis au jour. Le couvert végétal naturel actuel est constitué de feuillus et de résineux.

Une reconnaissance aérienne à basse altitude et destinée à préciser l'insertion du site dans le paysage a été effectuée en hélicoptère. (6) Une des prises de vue réalisées apparaît sur la figure 3.

Topographie

Les prospections au sol exigent bien entendu de lever au préalable un plan précis du site, de définir et matérialiser un carroyage. Pour cela, nous avons eu recours à des appareils de géomètre (théodolite et mire, alidades, planchette de géomètre...).

Le plan, réalisé à l'échelle 1/200 est représenté sur la fig. 4. La maille du carroyage a 5 m de côté, chaque carré est repéré dans un système matriciel par une lettre et un nombre. Le point de référence a été matérialisé par une borne ancrée dans une zone où affleure le rocher et donc vierge de tout vestige archéologique. Cette borne a été rattachée en relèvement et en altitude aux systèmes utilisés par l'institut Géographique National. (3)

On peut remarquer que les directions du carroyage n'étaient pas *a priori* les plus favorables, l'une d'elles en effet correspond à la direction de la seule structure apparente : celle d'un mur visible en coupe dans le flanc du talus. Nous les avons cependant retenues comme meilleur compromis en ce qui concerne l'adaptation au terrain :

- préservation des arbres fruitiers qui sont ainsi localisés dans les bermes des sondages,
- pour la même raison, ce choix permet la conservation du bord du talus qui retient la terre végétale de la terrasse.



Fig. 3 : vue générale du site de Tresques, prise lors d'une reconnaissance aérienne en hélicoptère (6). Au premier plan, la route départementale de Bagnols-sur-Céze à Tresques.

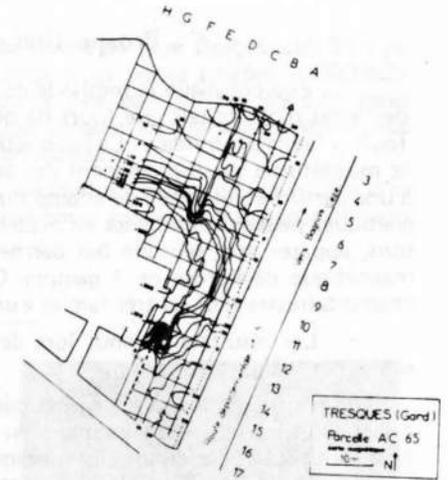


Fig. 4 : plan général du site de Tresques, avec le carroyage de 5 m de côté utilisé pour les prospections et les sondages. Les résultats de la prospection magnétique sont représentés (voir texte).

Prospection de surface

Elle a consisté à faire l'inventaire du mobilier archéologique présent à la surface du site et à observer le flanc du talus qui constituait une coupe stratigraphique de 70 m de long environ. Sur chacun des carrés prospectés, les objets suivants ont été dénombrés :

- fragments d'amphores en distinguant lèvres, anses, panses et fonds,
- tessons de céramique commune,
- tessons de céramique sigillée,
- matériaux de construction : tuiles, briques...

Des fragments divers (dont ceux de *doiia*) et des ratés de cuisson ont été également recensés. Cette méthode présente bien sûr un aspect subjectif qui peut être atténué en comparant les résultats obtenus par différentes personnes sur un même carré.

Nous avons ainsi pu mettre en évidence que la zone recouverte par les carrés A5 - A7 (fig. 4) qui représente 13 % environ de la zone prospectée, révèle 80 % des ratés de cuisson ce qui suggère la présence d'un dépôt d'atelier. L'examen du talus a révélé une grande quantité de tessons d'amphores et des couches de cendres et de terre brûlée à l'aplomb des carrés A4 - A6. Les carrés B4 - B6 montraient également une importante concentration de tessons d'amphores et de céramique commune.

Prospection magnétique

Elle constitue la méthode de choix pour déceler des structures ou des amas d'objets tels que fours de potiers et dépotoirs de céramique enfouis à faible profondeur. La propriété physique utilisée est, en particulier, le magnétisme thermorémanent des argiles cuites dont la présence conduit à une perturbation locale du champ magnétique terrestre. Ces anomalies magnétiques peuvent être mises en évidence à l'aide d'un magnétomètre à protons, appareil très sensible qui permet d'observer des variations du champ magnétique de l'ordre de 1 gamma. On rappelle que sous nos latitudes, le champ terrestre (qui est très faible) a une intensité voisine de 45 000 gammas.

Les résultats obtenus lors de la prospection magnétique sont présentés sur la figure 4.

Un point fixe a été utilisé comme station de référence par rapport à laquelle sont repérées les valeurs du champ magnétique mesurées à la surface du site. Les variations ainsi obtenues sont cartographiées sous forme de courbes de niveau. On peut ainsi mettre en évidence les anomalies magnétiques. Certaines d'entre elles peuvent être dépourvues d'intérêt archéologique. Par exemple à Tresques, la plus forte anomalie (plusieurs centaines de gammas) est due au voisinage d'une maison comportant en particulier des poutrelles métalliques. Afin de ne pas surcharger le dessin, seules quelques courbes ont été tracées. Une autre anomalie de 50 gammas environ apparaît en C13. Elle est due à la présence d'un puits. Une autre (sensiblement 30 gammas) est visible en C - D 7 - 8 et correspond, en partie au moins, à la rupture de pente entre les deux terrasses et à la rigole qui l'accompagne. Seules trois anomalies de faible valeur (de l'ordre de 10 gammas chacune) ne peuvent être attribuées à des structures connues *a priori* : en A5, A15 et en C4 - C5.

FOUILLES

La prospection de surface a montré une concentration importante de tessons dans la zone A4, A5, A6 ainsi qu'en B5 (mais rien de notable pour les deux autres anomalies signalées). En tenant compte des observations précédentes, nous avons procédé à des fouilles dans ces carrés et également en C5. Pour ce dernier, seule la faible anomalie magnétique constituait un argument pour effectuer un sondage. Il devait se révéler le plus riche d'informations. En effet, les vestiges d'un édifice de construction soignée ont été mis au jour. Ce bâtiment renfermait un mobilier céramique abondant et varié, sur lequel s'est effondrée la toiture, très probablement à la suite d'un incendie ainsi qu'en témoigne la couche de cendres et de charbons de bois retrouvée sous un niveau d'*imbrices* et de *tegulae* mêlées à des fragments de crépi. Outre des fragments d'amphores de type Gauloise 1 de tailles diverses, ce sondage a révélé des tessons d'amphores de type Dressel 7-11 (fig. 5), de la céramique commune et de la céramique sigillée de la Graufesenque.

En particulier le profil complet d'une coupe de type Dragendorff 37 a pu être reconstitué. Elle porte la signature d'un potier célèbre : «MOMO» (fig. 6) et date de l'époque de transition Vespasien - Titus (69 à 81 après J-C.). Seule l'une des quatre scènes qui ornaient ce vase est conservée, elle représente un fauve dévorant des restes humains.

On peut s'interroger sur la destination même de cet édifice d'autant qu'en plus de la céramique il renfermait quelques fragments de verre.



Fig. 5 : col d'amphore de type Dressel 7-11 trouvé à Tresques (no. d'inventaire TRE 80 C5 130). On remarque des traces d'outil à la naissance de l'épaule résultant probablement de tentative de découpage.

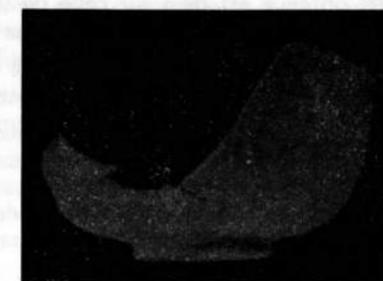


Fig. 6 : coupe de céramique sigillée de type Dragendorff 37 trouvée à Tresques et provenant de la Graufesenque. Elle date de l'époque de transition (Vespasien ■ Titus) et porte la signature infradécorative du potier «MOMO».

des coquilles de bivalves (dont des huîtres), des vestiges osseux : fragments de mâchoires de rongeur, dents de chien et de sanglier... Le caractère hétéroclite de cet ensemble ne permet pas de préciser l'usage de cette construction. Il semble bien, cependant, qu'il s'agisse là d'un lieu clos, non remanié après son abandon. Au sud du bâtiment, le mobilier est très peu abondant : quelques fragments d'amphores Gauloise 1 voisinent avec des pierres non organisées. Les vestiges très dégradés d'une structure en argile, cuite en place, apparaissent sous formes de bandes de direction sensiblement nord-sud. Peut-être s'agit-il des restes d'un four.

Les résultats obtenus en C5 nous ont conduits à ouvrir un sondage en B5. Il a permis de mettre au jour la suite du bâtiment. Comme dans le sondage voisin, d'assez grandes quantités de charbon de bois ont été retrouvées au-dessous d'un niveau de tuiles, et ont fait l'objet de datation par le radiocarbone. Un foyer a été dégagé, il se signalait par la pré-

sence d'une zone de dimensions limitées, de terre rougie associée à des cendres et du charbon de bois.

La fouille des carrés A5, A6 a mis en évidence une vaste décharge d'amphores Gauloise 1.

RESULTATS ANALYTIQUES ET INTERPRETATIONS

Datations

L'examen de la céramique sigillée apporte des indications importantes pour la connaissance chronologique de sites gallo-romains, mais la date obtenue est bien sûr celle de la fabrication de l'objet lui-même, on n'obtient ainsi qu'une estimation (par défaut) de la date d'abandon du site.

Le dosage du radiocarbone (^{14}C) permet de compléter cet élément de datation de façon indépendante.

Le principe de cette méthode est bien connu, son application à des périodes historiques suppose cependant des précautions particulières. En effet la date obtenue doit avoir une précision suffisante pour posséder un intérêt archéologique. La méthode utilisée au laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie isotopique dirigé par J.C. Fontes, conduit à une incertitude qui ne dépasse pas 40 ans. (7)

La datation par le radiocarbone s'applique aux échantillons carbonés tels que bois, charbon de bois, cendres, os, coquilles... Nous avons utilisé à Tresques uniquement des prélèvements de charbon de bois. Pour cela, nous avons collecté par tamisage l'essentiel du charbon de bois présent, puis effectué un traitement préliminaire sur le terrain même. Il convient tout d'abord d'éliminer racines et radicelles provenant de la végétation actuelle : un tri des charbons est effectué à l'aide de brucelles, puis un rinçage à l'eau permet la séparation des plus petites racines par flottation. Au laboratoire un traitement, pendant quelques minutes par une solution de soude, élimine les acides dus à la décomposition de la matière organique récente. Enfin l'action d'une solution d'acide chlorhydrique à l'ébullition entraîne la dissolution des particules de carbonates mêlées au charbon. A défaut de ces précautions, les mesures obtenues seraient faussées de façon incontrôlable, par un «rajeunissement» dans le premier cas et un «vieillissement» dans le deuxième.

La radioactivité résiduelle du carbone 14 est mesurée à l'aide d'un compteur à scintillation liquide après transformation, par synthèse organique, de l'échantillon carboné en un composé liquide (benzène).

Au prix de précautions expérimentales sévères et pour des échantillons d'époque gallo-romaine par exemple, la précision du comptage dépend finalement de la quantité de benzène synthétisé : une masse de 4 g convient bien. Il est donc souhaitable de prélever sur le terrain au moins 10 g de charbon de bois (masse après séchage à l'étuve).

A l'incertitude statistique sur le comptage lui-même peuvent s'ajouter d'autres causes d'erreurs qui sont rendues négligeables en effectuant des comptages alternés de l'échantillon à dater, d'un échantillon de référence dont l'activité est connue, et du bruit de fond de l'installation.

^{14}C Des corrections doivent être apportées à la mesure de l'activité du afin de tenir compte des effets dits de fractionnement isotopique qui peuvent s'évaluer par la mesure des abondances relatives des isotopes du carbone. Il faut utiliser pour cela un spectromètre de masse et se référer à un étalon international pour lequel la valeur du rapport isotopique du carbone est connue. Après correction, l'âge ainsi obtenu est dit «normalisé». L'année utilisée comme référence est 1950 qui constitue le «Présent» et les dates données par le radiocarbone sont présentées avec la mention «B.P.» («Before Présent»). La date historique s'en déduit, bien entendu en retranchant à 1950 l'âge normalisé.

Parmi les prélèvements effectués, quatre ont fait l'objet d'une datation. Les valeurs obtenues sont présentées dans le tableau I.

Les deux premières dates sont en parfait accord, elles sont sans doute beaucoup plus anciennes que la construction de l'édifice lui-même : il faut tenir compte en effet du temps de croissance et de séchage du bois utilisé pour la charpente du bâtiment. On peut avancer qu'il a été construit durant le premier siècle de notre ère.

La troisième date indique une période d'occupation de cet édifice : début du premier siècle de notre ère.

référence des échantillons	TRE 79 C5 PF1	TRE 80 B5 PF 8	TRE 80PF 5	TRE 79 A6PF2
origine	résidus de combustion de la charpente d'un bâtiment		foyer intérieur au bâtiment	dépotoir d'amphores
date ^{14}C normalisée	2090 ± 40 B.P.	2100 ± 40 B.P.	1995 ± 40 B.P.	2120 ± 40 B.P.
date historique avant J-C.	140 ± 40	150 ± 40	45 ± 40	170 ± 40

TABLEAU I / : atelier de potiers gallo-romains de Tresques (Gard). Datations de charbons de bois par le radiocarbone (^{14}C).

Ces éléments chronologiques forment un ensemble cohérent et sont à rapprocher de ceux relevés à la surface du site ou au cours des fouilles : céramique sigillée de la Graufesenque et denier en argent de Vespasien. En résumé, on peut estimer que le bâtiment, construit au premier siècle avant notre ère, était encore utilisé pendant le premier siècle après, puis probablement détruit par incendie à la fin de ce siècle.

Analyses chimiques

L'étude de la composition chimique des céramiques peut, dans certains cas, permettre de retrouver leur origine. En effet, l'abondance des éléments présents dans une argile varie selon les conditions géologiques de sa formation, et donc selon le lieu de fabrication des céramiques.

Il est donc possible de caractériser des sites de production indépendamment de toute considération typologique. Ce type d'étude suppose l'analyse préalable de céramiques de provenance certaine, par exemple des objets qui n'ont pas quitté leur lieu d'origine : ratés de fabrication ou de cuisson, éléments de four par exemple. Il est alors possible de constituer des groupes de composition chimique de référence et par la suite tenter de retracer des voies commerciales en analysant des objets mis au jour sur des sites de consommation.

Différentes méthodes sont utilisables à cet effet. Nous procédons par activation neutronique. Ce type d'analyse permet de mesurer avec une précision suffisante l'abondance de plus de vingt éléments de propriétés chimiques très diverses. Sa sensibilité est à peu près équivalente pour des éléments majeurs et pour les traces : son domaine d'application s'étend de la fraction de partie par million jusqu'à quelques pourcents. Les prises d'essai consistent en des prélèvements de poudre (environ 100 mg) effectués après décapage de la surface du tessou. A la suite d'une préparation adaptée, ils sont ensuite irradiés dans le flux de neutrons thermiques du réacteur nucléaire Osiris à Saclay. L'activité des radioisotopes produits est mesurée par spectrométrie gamma. Les concentrations chimiques sont obtenues après traitement des données par les ordinateurs du Centre de Calcul de Physique Nucléaire à Paris. L'application de cette méthode à des problèmes archéologiques a été décrite par F. Widemann. (8)

Dans un premier temps, la composition chimique d'une dizaine de tessons portant le timbre «L.I.I.» (dont des surcuits) a été caractérisée, ce qui a permis de démontrer qu'il s'agit bien là d'une production locale. Ce travail a fait l'objet d'une communication au 19e congrès International d'Archéométrie (Londres, 1979) et a été publié. (9)

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés à la céramique mise au jour lors des fouilles de Tresques, afin de savoir s'il y avait eu d'autres types d'objets produits par cet atelier : aussi bien en ce qui concerne des amphores Gauloise 1 de taille réduite (dont certaines ont une pâte comparable à celles d'origine locale), que la céramique commune (voir par exemple la figure 7). Par ailleurs, l'examen des fragments d'am-

phores Dressel 7-11 (fig. 5) ne permet pas d'exclure une production locale. Pour essayer de répondre à ces questions, nous avons analysé des tessons d'objets trouvés en fouille et dont le catalogue est présenté dans le tableau II.

Des résultats préliminaires portant sur 18 éléments ont été obtenus, dont 16 sont communs avec le groupe de référence de Tresques, à savoir • Na, K, Cr, Mn, Fe, Co, As, La, Sm, Eu, Tb, Yb, Lu, Hf, Ta, Th.



Fig. 7 : céramique commune trouvée à Tresques : pichet élégant dont le profil est conservé (no. d'inventaire TRE80C5 131).

L'examen des résultats analytiques conduit aux propositions suivantes :

N ° d'inventaire		description succincte	
		amphores	
		
TRE 80	C5 46	fond de Gauloise 1,	de taille réduite, pâte rougeâtre
TRE 80	C5121	fond de Gauloise 1,	de taille réduite, pâte beige-orangé
TRE 80	C5 82	anse de Dressel 7 - 11,	pâte beige clair
TRE 80	C5 83	épaule de Dressel 7-11,	pâte beige-orangé
TRE 80	05130	col de Dressel 7 - 11,	(voir fig. 5), pâte beige
		céramique commune	
		
TRE	80C5 108	col de vase,	pâte beige
TRE	80C5 132	lèvre de cruche,	pâte beige clair
TRE	80C5 131	pichet, (voir fig. 7),	pâte beige)
TRE	80B5 229	col et anse de cruche,	pâte beige

TABLEAU II : atelier de potiers gallo-romains de Tresques (Gard). Catalogue des objets de fouilles analysés par activation neutronique.

— pour les Gauloise 1 de taille réduite, si trois éléments (Na, Tb, Ta) n'apportent aucune conclusion significative, en revanche tous les autres (exceptés K et Cr) indiquent que la composition de l'objet TRE 80 05 121 est compatible avec le groupe de Tresques, alors que TRE 80 C5 46 ne l'est pas. Il est curieux de constater que dans une officine qui a fabriqué des amphores en série on peut trouver le même type d'objet mais de provenance différente.

— en ce qui concerne les amphores Dressel 7-11, trois seulement de ces seize éléments (Cr, As, Eu) sembleraient compatibles avec le groupe local, les treize autres excluant cette hypothèse. Nous avons remarqué que la composition chimique de ces amphores est comparable au groupe de référence de l'atelier de Sauveterre à Four. (9)

— par ailleurs, on peut noter que l'atelier de Tresques a également produit de la céramique commune (par exemple TRE 80 B5 229).

Étude typologique

Nous avons utilisé l'amphore Gauloise 1 retrouvée à Chusclan (fig. 1) pour conduire une étude typologique. Nous avons là une possibilité exceptionnelle de disposer d'un objet absolument intact. Ce qui nous a permis d'obtenir les caractéristiques essentielles : masse, capacité, hauteur, diamètre maximal de la panse et d'autres paramètres-descripteurs. Ces mesures permettant de la décrire en détail sont rassemblées dans le tableau III.

Il semble très peu probable que cette amphore ait été fabriquée à Tresques. On peut noter en effet de nombreuses différences portant notamment sur l'absence de timbre, la couleur de la pâte et l'aspect des stries sur la panse. Seule une analyse chimique pourrait permettre de trancher.

Douze paramètres-descripteurs ont été systématiquement mesurés sur 400 fragments d'amphores Gauloise 1 trouvés lors des fouilles de Tresques. L'état de conservation des tessons ne permet bien évidemment d'obtenir qu'un nombre restreint de ces paramètres.

Nous avons calculé valeur moyenne et écart-type pour chaque paramètre mesurable. Nous avons comparé ces grandeurs à celles relevées sur l'amphore de Chusclan. A cet effet, nous avons écrit un programme qui permet en plus de tracer la distribution des mesures ainsi que de rechercher les paramètres discriminants et ceux qui ne le sont pas.

Aucune mesure n'a été *a priori* exclue, exceptées celles prises sur des objets visiblement déformés.

Les résultats de cette étude typologique sont rassemblés dans le tableau IV. Les seuls paramètres significatifs sont ceux qui reposent sur un échantillonnage statistiquement représentatif.

Deux paramètres sont totalement dépourvus de signification statistique : D 22 et D 26 mesurables respectivement sur 2 et 3 objets. Parmi les 10 paramètres restants, 7 ne permettent pas de distinguer l'amphore de Chusclan de celles de Tresques : D 21, D 24, D 28, D 29, D 31, D 32, D 33.

caractéristiques essentielles :

masse	11,0	+	0,2 kg
volume intérieur total.....	29,7	+	0,3 dm ³
hauteur totale (D 20).....	0,515	+	0,002 m
diamètre maximal de la panse (D 27)	0,400	+	0,005 m
diamètre du plan de pose (D 29) . .	0,146	4-	0,005 m

autres paramètres-descripteurs (exprimés en mm) :

hauteur des lèvres (D 21).....	.37
distance entre dessus anse et dessous lèvre (D 22)	38 (36; 37; 37; 40) (+)
hauteur du col (D 23).....	.81 (80; 82) (+)
diamètre maximal de la lèvre (D 24) .	.152 (148;152; 154;156)(+)
diamètre minimal extérieur du col (D 25)120 (115,-126) (+)
distance maximale d'anse à anse (D 26)274 (270; 276; 278)(+)
largeur de l'anse (D 28).....	.57 (49; 51 ; 55; 58; 60;65)(+)
épaisseur du «plan de pose» (D 30) .	.40 (39; 39; 39; 44) (+)
hauteur du pied (D 31)15
épaisseur de la lèvre (D32)25 (24;25;25;25;25;25)(+)
épaisseur de l'anse (D 33).....	.21

TABLEAU III : mesures relevées sur T amphore Gauloise 1 de Chusclan (voir figure 1). Les paramètres-descripteurs utilisés dans le traitement informatique sont repérés par la lettre «D» suivie d'un nombre. Le signe (+) indique que plusieurs mesures du même paramètre ont été prises à des endroits différents, elles sont données entre parenthèses après la valeur adoptée pour le calcul.

Ils sont donc non-discriminants. A titre d'exemple, la figure 8 représente les résultats obtenus avec le paramètre «épaisseur de la lèvre» (D 32).

En revanche, les trois paramètres D 23, D 25 et D 30 (hauteur du col, diamètre minimal du col, épaisseur du «plan de pose») conduisent à penser qu'effectivement l'amphore trouvée à Chusclan diffère des amphores fabriquées à Tresques et ne provient probablement pas de cet atelier. La figure 9 donne l'histogramme correspondant à un paramètre discriminant : «hauteur du col» (D 23). Cependant, on remarque que les différences typologiques mises en évidence sont relativement minimales et affectent sans doute très peu les caractéristiques essentielles de ces amphores. On peut donc estimer par exemple que le poids et la contenance des amphores de Tresques sont très sensiblement ceux de l'amphore de Chusclan (voir tableau II).

Cette étude a permis de préciser la connaissance typologique des amphores Gauloise 1 et a révélé les paramètres pertinents pour décrire ces objets.

CONCLUSION

Plusieurs ateliers de fabrication d'amphores «Gauloise» sont avérés ou présumés dans le Gard rhodanien : ceux de Bagnols-sur-Céze aux Eyrieux, de Chusclan à Marcoule, de Sauveterre à Four, de St-Laurent-des-Arbres à la Treille, de Tresques à Bouyas ... Lorsque ce travail a été entrepris, le seul atelier d'amphores Gauloise 1 accessible à l'étude était celui de Tresques. De plus, la présence d'un timbre inédit le rendait particulièrement original.

Nous avons donc procédé à l'étude de ce site par des prospections diverses suivies de deux campagnes de fouilles au cours desquelles ont été mis au jour un bâtiment détruit par un incendie, un vaste dépotoir d'amphores et sans doute les vestiges d'un four. Les datations par le radiocarbone ont permis de déterminer une période de fabrication d'amphores Gauloise 1 : au cours du premier siècle de notre ère.

Une étude typologique a été conduite en utilisant la comparaison de paramètres-descripteurs. Elle a montré qu'il était possible de mettre en évidence des différences entre amphores de même type produites par divers ateliers.

Des analyses chimiques ont été effectuées afin de préciser les variétés de céramique produites à Tresques.

REMERCIEMENTS

Le travail de terrain a été financé, en partie, par le Ministère de la Culture et de la Communication à titre de «fouille programmée». Nous remercions M. G. Barruol, directeur des Antiquités Historiques du Languedoc - Roussillon pour son soutien.

Nous exprimons notre gratitude à M. R. Martin, propriétaire du site, et à sa famille pour leur accueil.

paramètres-descripteurs	D21	D22	D23	D24	D25	OCM	D28	D29	D30	Q81	D32	D33
statistiquement significatifs ?	oui	non	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui
discriminants ?	non	—	oui	non	oui	j	non	non	oui	non	non	non

TABLEAU IV : étude typologique d'amphores Gauloise 1. Comparaison (pour chaque paramètre-descripteur) des fragments d'amphores trouvés en fouille à Tresques, avec celui correspondant de l'amphore de Chusclan.

15.no			
17.70	Ixxxxxxxx		
19.40	IXXXXXX		
21.60	Ixxxxx		
23.80	I XXXXXAXXXXXXXXXXXXXX		
24.00	ZXX		
28.20	IXX		
30.40	IXXXXXX	37.00	
32.60	I XXX	41.60	IXXXXXXX
34.80	I	46.20	IXXX
37.00	IXXX	50.80	IXXXXXX
		55.40	IXXXXXXX
		60.00	IXXXXXX
		64.60	IXXXX
		69.20	IX
		73.80	I
		78.40	I
		83.00	Z

Fig. 8 : étude typologique d'amphores Gauloise 1. Histogramme de comparaison des amphores de Tresques à celle de Chusdan (représentée par la lettre «Z»). Le paramètre D32, «épaisseur de la lèvre» n'est pas discriminant.

Fig. 9 : étude typologique d'amphores Gauloise 1. Histogramme de comparaison des amphores de Tresques à celle de Chusdan (représentée par la lettre «Z»). Le paramètre D23, «hauteur du col» semble discriminant.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Charmasson, J., sur la découverte fortuite d'un atelier de fabrication d'amphores G 1, rapport à la Direction régionale des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon, 1978. C'est un plaisir pour nous de remercier M. Charmasson, président de la Société d'Etude des Civilisations Antiques Bas-Rhodaniennes de Bagnols-sur-Cèze qui a bien voulu nous communiquer ce rapport et nous a apporté son concours et celui de sa Société au cours de de nos séjours à Tresques.
- (2) Laubenheimer, F., les amphores gauloises de la région de Nîmes, Caesarodunum, 12, 197-198, 1977.
- (3) Fontes, P. et Leblanc, J., atelier de fabrication d'amphores gallo-romaines au lieu-dit Bouyas à Tresques (Gard), rapport à la D.R.A.H. du Languedoc-Roussillon, 73 pages, 1979.
- (4) Fontes, P. et Leblanc, J., atelier de potiers gallo-romains au lieu-dit Bouyas à Tresques (Gard), rapport à la D.R.A.H. du Languedoc-Roussillon, 65 pages, 1980.
- (5) cf. carte géologique Avignon.
- (6) Nous remercions M. Bigi, directeur du Centre de Transport de l'Énergie d'E.D.F. à Nîmes et M. Sornette, pilote d'hélicoptère pour leur aimable collaboration.
- (7) Nous remercions J-C. Fontes et J-F. SaHege qui ont bien voulu prendre en charge les datations de charbon de bois.
- (8) Widemann, F., Neutron Activation Analysis for Provenance Studies of Archaeological Artifacts, Journal of Radioanalytical Chemistry, 55, 2,271-281, 1980.
- (9) Laubenheimer, F., Widemann, F., Fontes, P. et Leblanc, J., Gallo-Roman Amphorae Workshops in the Lower Rhône Area. First Neutron Activation Analysis Approach, British Museum Occasional Papers, 19, 73-83, 1981.

L'EXPANSION DE LA RÉFORME PROTESTANTE DANS LE DIOCESE D'UZÈS AU XVI^e SIÈCLE

par Jeanine Flaugères

Nous publions ici la seconde partie de l'article de Mme Flaugères, professeur agrégé d'histoire, extrait de sa thèse sur le Protestantisme dans le diocèse d'Uzès dont nos lecteurs ont pu apprécier la qualité et la richesse de documentation dans le no. 2 de notre revue.

LES PREMIERS CENTRES DE LA RÉFORME

La tradition locale attribue au château vicomtal la responsabilité d'avoir été le principal foyer de diffusion des théories «sacramentaires». Le mérite en reviendrait à Jeanne de Genouilhac, une grande dame, bien vue à la Cour où elle était l'amie de Marguerite de Valois. Elle était fille du grand maître de l'artillerie de François 1^{er}, Galliot, seigneur d'Assier en Quercy. Le château d'Assier devient très tôt un lieu de rencontre pour les gentilhommes qui optent pour les idées nouvelles. En 1523 Jeanne épouse, au château de Charmes en Vivarais, Charles de Crussol d'Uzès, fils de Simone seule héritière par son père de la «première maison d'Uzès» et de Jacques, baron de Crussol, grand chambellan et grand panetier de France, nommé sénéchal de Nîmes et Beaucaire. Cette alliance va tisser autour de Crussol d'Uzès une toile serrée de relations de fidélité, renforcées d'alliances matrimoniales. Du Quercy au Bas-Languedoc en passant par le Gevaudan, un véritable réseau familial et féodal canalise et distribue le calvinisme en dressant des églises réformées dans les fiefs les plus reculés.

La vicomtesse fut très aimée à Uzès et a inspiré de nombreuses «revistas» ou poèmes satiriques souvent repris dans «Le chansonnier huguenot du XVI^e siècle» :

«Dans Uzès nous avons des libertins,
curés, cagots et coquins
Qui avec leur mauvaise langue
se permettent de grandes sottises
contre notre seigneuresse..
Elle ne fait pas autant de largesses
Aux églises, aux diseurs de messes
Et elle préfère assister
Donner et faire la charité
Aux vrais pauvres qu'aux pouilleux.

*Aux gourmands, aux orgueilleux.
Elle préfère les personnes d'esprit,
Les gens de sens, les gens instruits,
Que les fainéants et les ille très.
Que les cafards et les moines tonsus.
Ces libertins sont furieux
De ne pouvoir pas roder au château
Et ne plus gouverner
Au nom de la religion
Et ce qu'ils appellent dévotion)).*

J'ai cité ce poème car il donne le climat social dans lequel vit le peuple uzétien au moment de l'implantation de la Réforme.

Jeanne de Genouilhac, vicomtesse d'Uzès, amie de Marguerite de Valois, la sœur de François 1er, a-t-elle été bien au-delà de cette dernière dans sa foi nouvelle ? Son mariage le laisse à penser. Devenue veuve en 1546, elle épouse alors le prince palatin du Rhin, Jean Philippe Rhingrave qui se bat au service du Roi de France contre l'Empereur et Roi d'Espagne. Les chroniqueurs en parlent longuement :

«Jean Philippe Reingrave, comte du Rhin, se maria en France à la femme de défunt Mr de Crussol, veuve très belle, sage et honeste, grande et fort riche .. Encore qu'il fût de la Religion et en aimant fort les religieux, jamais pourtant H ne voulut être contre son Roy ..) (d'après Bran toïne)

«Le Comte Palatin que j'ay de ce temps-là cogneu fort passionné pour les huguenots ... encore qu'il fust pensionnaire de la Maison de France, de laquelle H avait reçu et les siens de grandes faveurs... Il avait abandonné le religion luthérienne, receue par l'intérim d'Allemagne, pour prendre la calviniste ...» «La plupart des reistres et lanskenets qui estoient au service du Roy estoient huguenots, et mêmelement le comte Rhingrave qui m'a souvent dit que la guerre civile lui déplaisait fort en France, encore qu'il y eust beaucoup de profit... » (d'après les Mémoires de Castelnau, 1562.)

Ces textes montrent la complexité des problèmes politico-religieux à la veille des Guerres de Religion. Les princes protestants allemands sont des alliés des rois de France contre Charles-Quint. Henri II pour se consacrer «à l'extirpation de la secte calviniste» doit signer le contestable traité de Cateau-Cambrésis en avril 1559. L'Edit d'Ecouen, du mois de juin de la même année, aggrave alors «le code de persécution» de juin 1551.

Jeanne de Genouilhac se retire à la fin de sa vie au château de Charmes-en-Vivaraïs. Ses enfants ont été élevés, selon toute vraisemblance, dans la foi réformée, et deviennent à des degrés différents des calvinistes. Calvin a entretenu une correspondance avec l'aîné, Antoine de Crussol, et avec sa femme la célèbre Louise de Clermont, veuve de François Du Bellay,

une des «Dames Gallantes» célébrées par Brantôme et chantée par Ronsart. Celui-là la décrit comme très spirituelle et raconte comment elle osa se gausser du pape Paul III, ajoutant : «Je ne m'étonne pas si, depuis, elle a été huguenote et s'est bien moquée des papes, puisque de si bonne heure elle commença ...»

Elle fut aussi la gouvernante du jeune Charles IX qui lui écrit de Fontainebleau, le 16 avril 1561, avant son sacre : «Ma vieille lanterne», et signe «votre jeune fallot». Louise de Clermont fut compromise lors de l'Affaire de la Rue Saint-Jacques, la nuit du 4 septembre 1557, ainsi que d'autres dames et gentilhommes, mais s'en tira sans poursuite grâce à ses relations. Les chroniqueurs de l'époque rapportent ses bons mots et discutent beaucoup de son influence sur Catherine de Médicis. Amie de Coligny et des chefs huguenots, elle a activement soutenu leur parti, servant souvent d'intermédiaire. Même la reine Elisabeth 1er d'Angleterre lui écrivait. Elle mérite une étude; d'ailleurs un roman moderne s'est inspiré de sa vie.

Son mari Antoine de Crussol devient le chef des Religionnaires du Midi en novembre 1562, mais avec combien de restrictions ! Par contre, trois de ses frères se sont engagés résolument dans les combats, sous l'étendard du Prince de Condé. Deux d'entr'eux ont péri : Charles, tué les armes à la main près d'Orange en 1563, Galiot assassiné lors de la Saint-Barthélemy en 1574. Quant à Jacques de Crussol, d'abord seigneur de Beaudinét puis baron d'Assié ou Acier, il prend en 1562 le titre de «Général des compagnies des gens de guerre levées en Languedoc, pour soutenir la religion et la délivrance du roi ...». C'est un chef de guerre redoutable, célèbre par ses brutales victoires dans le Midi. Partout où il y a des trésors d'église à piller, des prêtres à rançonner, on voit apparaître sa cornette verte qui représente «Hercule abattant avec sa massue une hydre dont les têtes sont coiffées de capuchons, de mitres et de chapeaux rouges» ! Sa devise est l'anagramme de son nom «qui quasso crudeles» («j'écrase les méchants»).

Les frères d'Antoine ont donné bien du souci à Catherine de Médicis qui écrivait au nouveau duc d'Uzès, en février 1567 :

«Mon cousin, nous eûmes hier des nouvelles du Languedoc et un avis que vos deux frères, Beaudinét et Galliot, ont avec eux bonne troupe et tous les jours voient lever gens et argens ...Je vous prie de bien faire entendre à vos deux frères qu'ils se gouvernent d'autre façon et qu'ils suivent votre chemin ...»

Fait prisonnier à la défaite des huguenots à Moncontour, épargné, Jacques fait sa soumission et prend, contre le maréchal de Montmorency-Damville rallié aux protestants du Midi, la tête des catholiques fidèles au roi. Ralliement, d'abord provisoire, puisque le gouverneur du Dauphiné écrit au duc d'Uzès, en avril 1573 :

«Ceux de la nouvelle opinion de Dauphiné ont été tellement sollicités par les ministres de Genève .. que ceux-là ont jusqu'ici fait

ce qu'ils ont pu pour gagner le sieur d'Acier, votre frère ... Connaissant par expérience le pouvoir que les persuasions et artifices de ces ministres, sous prétexte de religion, ont sur ceux qui font profession de ladite nouvelle opinion .. je vous prie ...»

Mais devenu duc à la mort de son frère Antoine, marié à une catholique, il demeure dans la fidélité de la Couronne, abjurant alors le calvinisme. Sa correspondance avec le Cardinal d'Armagnac montre que, tout en faisant la guerre aux hommes de Damville, il ne néglige pas les intérêts des protestants de son diocèse. Le cardinal lui écrit en 1580 :

«Il a été fait quelques prisonniers près de Villeneuve ... S'il se trouve qu'ils soient non seulement de votre ville d'Uzès, ou de son diocèse, mais aussi de celui de Nîmes, H les vous fera relaxer sans payer un sol.. »

Pourtant Uzès lui a fermé ses portes et une partie de ses anciens capitaines n'ont pas suivi son destin. Mais quel intérêt aurait-il eu à ravager ses propres terres et celles de ses vassaux !

En effet ceux-ci sont presque tous passés à la Réforme et s'y maintiennent. Quelques familles se partagent tout ou partie des seigneuries du diocèse. Ces de Vaux, de Brueys, de Bargeton, de Boileau, Blanchon, Ranchin, Janas puis Folcher, Barlatier, Levesque sont issus du commerce et de la robe. Ils ont connu les idées nouvelles par les universités, les collèges, en combattant avec les reîtres. Certains suivent le destin guerrier des Crussol pour en obtenir terres et profits. La prise de position de la famille d'Uzès n'a pu que les conforter dans leurs options religieuses. Certains seront capitaines dans les armées huguenotes où ils cherchent fortune et honneur.

L'un des principaux centres de ralliement de la Réforme fut, plus discret que le château vicomtal, la demeure des Faret à Saint-Privat au bord du Gardon. De nombreux pasteurs et des chefs huguenots y ont trouvé refuge. D'où le nom de «Salle des Prophètes» que porte l'une des pièces du château. Par contre Saint-Firmin, Saint-Siffret et Saint-Maximin, par exemple, ont été des lieux d'asile pour les catholiques menacés.

Un autre bastion du pouvoir tombe entre les mains de la Réforme. «Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès, au commencement de l'hérésie de Calvin, quitta avec tout son chapitre, par une délibération capitulaire, la religion catholique et prêcha l'hérésie», devait écrire Bâville dans ses Mémoires, un siècle et demi plus tard. Les sources catholiques font de St-Gelais un repent, obligé de vivre des revenus d'un moulin à Uzès. La vérité est tout autre, comme le montrent des notes manuscrites aux A.C. d'Uzès. Né dans une famille de poètes et d'humanistes, son oncle Jacques de St-Gelais lui avait cédé en 1531 l'évêché d'Uzès et la riche abbaye de Saint-Maixent sur la Sèvre niortaise. Il y finira tranquillement ses jours en bon «hérétique» mais soucieux de bien remplir ses fonctions ecclésiastiques. C'est dans cette même abbaye qu'au carême de 1544 il exprime publiquement ses opinions réformées (Journal de l'avocat Le Riche). Brantôme le met parmi les évêques «sousbonnez tenir un peu mal de la catholique ...»

Aussi quand il arrive à Uzès pour prendre possession de son siège, un peu après 1546, il est déjà un adepte des idées nouvelles.

Mais il reste avant tout un grand prélat, défendant ses droits féodaux, et un fidèle serviteur de la Couronne. Aux États du Languedoc, tenus à Montpellier en mars 1561, il défend les intérêts matériels de l'Église catholique contre les avocats Terlon et Chabot de Nîmes qui souhaitent vendre tout le temporel ecclésiastique pour payer les 42 millions de livres de dettes de la Couronne. Il se joint à ceux qui proposent que l'Église en prenne une partie à sa charge, sur ses revenus. Par contre, entre le sacre de Charles IX et la réunion des États Généraux, le dimanche 3 août, en présence de Catherine de Médicis et du futur Henri III, il distribue lui-même la Cène, à la mode réformée, au cardinal de Châtillon et à l'évêque de Valence. Un an après, on le retrouve au côté d'Antoine de Crussol qui prend à Uzès la tête des religionnaires, mais toujours sans rompre avec le roi ...

Dès les débuts il s'était entouré d'éléments réformés. En 1546 son archidiacre se nomme «Maistre Pierre d'Ayreboudouze, qui depuis fut ministre...». Son official est Jean Ranchin, docteur ès lois, devenu grâce à lui co-seigneur de Sanilhac et qui appartient à une famille de réformés notoires. Il octroie un bail à fief à Honorât Le Chantre, 1er médecin de la Reine de Navarre, dont un parent est chanoine. En fait les idées de ce prélat rejoignent celles de la majorité de son clergé. Dans la liste des chanoines et prêtres on retrouve les de Vaulx, Blanchon, Jalet, Barlatier, Levesque, Abauzit, tous des noms de familles réformées. Les consistoires, dès leur entrée en fonction officielle, décident d'ailleurs que les titulaires des bénéfices pourront continuer à jouir des revenus de ceux-ci, si l'idolâtrie n'y est plus pratiquée et à condition de subvenir à l'entretien d'un ministre. Nous aurons ainsi jusqu'à l'édit de Nantes de nombreux réformés bénéficiaires ou rentiers de l'église romaine.

MISE EN PLACE DES PREMIERES ÉGLISES RÉFORMÉES ET PRESSION POPULAIRE

Ces églises apparaissent brusquement au grand jour au cours de l'année 1561, tenant des registres de délibérations et se réunissant souvent en synodes régionaux. Leur organisation suit le modèle défini dans la « Discipline Ecclésiastique» de 1559. Mais la plupart existent déjà depuis des années comme on le voit d'après leur correspondance avec Genève. En juillet 1547, les fidèles de l'Église de Nîmes remercient Calvin et Viret «des lettres d'exhortation qu'ils ont communiquées à l'Église d'Uzès ...».

C'est à partir de 1551 que les assemblées de réformés se multiplient ouvertement, animées par des prédicants venus souvent de Genève. «De nombreux sectaires sont pris à Bagnols, Nîmes et ailleurs...» Ils sont condamnés au bûcher et exécutés. Félix Platter a décrit dans le détail un de ces supplices. C'est alors que l'archidiacre d'Uzès et de Nîmes, Pierre

d'Aireboudouze, beaucoup trop compromis, préfère s'enfuir à Genève où il devient ministre avant de retourner en Languedoc. Assemblées et persécutions n'en continuent pas moins jusqu'à la mort accidentelle en 1559 d'Henri II. Alors les réformés reprennent confiance et les pasteurs de Genève arrivent plus nombreux comme Guillaume Mauget qui, à partir de septembre 1559, visite de nombreuses églises des diocèses de Nîmes et d'Uzès. Celles-ci se structurent solidement.

Conscients de leur force, les religionnaires deviennent plus exigeants. Mais déjà apparaît une opposition nette entre les éléments modérés qui veulent rester dans la légalité et l'obéissance aux autorités, selon les recommandations constantes des pères de Genève, et les masses populaires qui s'assemblent publiquement, souvent en armes, et cherchent à s'emparer des églises d'abord pour y écouter des prêches et bientôt pour y renverser les autels, y détruire les images et «les idoles papistes». Les incidents deviennent de plus en plus nombreux et le Comte de Joyeuse, en l'absence du gouverneur, le Connétable de Montmorency, en avertit la Cour. Il se dit impuissant sans l'aide de troupes. La foule intervient souvent pour protéger les prédicants menacés, comme à Uzès et à Bagnols en septembre 1560. Certains osent même brûler trois églises du diocèse d'Uzès.

Alors le roi envoie le comte de Villars comme lieutenant général pour rétablir l'ordre. Ses hommes sèment la panique sur leur passage. A Beaucaire des charges de «livres hérétiques» sont brûlées; dans les Cévennes des châteaux et des maisons sont rasés là où de jeunes nobles ont pris les armes pour défendre leur foi. On laisse des garnisons à Uzès, Bagnols, Anduze.. La mort précoce de François II en 1560 détend la situation. Sous la Régence de Catherine de Médicis on voit se reconstituer les églises. Robert Gaillard, ministre de Mialet, visite et encourage les églises d'Uzès, Bagnols et Saint-Esprit. Des pasteurs ont dû souvent s'enfuir comme Lagarde à Uzès. Mauget revient à Nîmes et de là va réorganiser les églises du diocèse d'Uzès. Elles étaient déjà nombreuses quand Joyeuse écrivait «il n'y a pas de petit bourg qui ne fit demande de ces ministres» - de Genève.

Très tôt naissent des querelles sur la façon de diriger les églises. Mutonis, l'ancien aumônier de Jeanne de Genouilhac, revenu d'un séjour à Genève, pratique un certain laxisme dans la distribution de la Cène à tous ceux qui la demandent. Il est encouragé par la ferveur des foules aussi bien à Uzès, Bagnols, Saint-Esprit qu'à Nîmes et Alès où il prêche sans autorisation. Au synode de Nîmes de mai 1561, comme dans une lettre écrite par l'Église d'Uzès à Calvin, on voit s'opposer le diacre Jean Lullier, marchand-drapier ou Robert Aymes, seigneur de Blauzac, aux éléments plus populaires : «pour satisfaire à la dévotion, postulation et clameur de notre peuple .. requérons de nous bailler pour pasteur ledit Mutonis ..» écrit le diacre d'Uzès Antoine Janin, ancien maître ès arts de Nîmes aux côtés d'Imbert Pacolet, soupçonné d'hérésie en 1535.

L'édit d'apaisement d'avril 1561 ne satisfait pas la foule des religionnaires. On signale de nombreux brisements de croix, accaparements

d'église, fuites de prêtres menacés, comme à Sauve où le ministre Tatrais est réprimandé par Calvin en juillet 1561. Les autorités qui ont réclamé la liberté de conscience, par leurs délégués, craignent que ces violences gênent les pourparlers qui ont lieu à la cour. Le Colloque de Poissy est un échec pour ceux qui espéraient une réforme à la française. Mais à partir d'octobre les poursuites contre les séditeux cessent et la Régente nomme le comte de Crussol, lieutenant-général pour la pacification des troubles en Provence, en Languedoc et en Dauphiné.

Arrivé en janvier 1562 à Bagnols où des idoles ont été brûlées quelques semaines avant, Crussol convoque à Villeneuve les principaux religionnaires de Montpellier, Nîmes, Uzès, Bagnols .. et leur ordonne de remettre les clefs des églises usurpées et d'obéir au roi fidèlement. Mais il rencontre par ailleurs le ministre Viret, venu de Genève, et s'entretient longuement avec lui, puis assiste à son prêche avec sa suite de gentilshommes. Il recrute dans le pays des soldats pour aller combattre des catholiques révoltés en Provence. A son retour la situation est encore plus confuse; l'Édit de Janvier reconnaît l'existence légale des religionnaires mais ne calme pas les esprits. A Montpellier, Uzès, Bagnols, les églises ont été ré-occupées pour le culte réformé. Les catholiques à leur tour se soulèvent, s'arment et molestent les huguenots, par exemple à Beaucaire.

Le massacre de Wassy déclenche la guerre civile, les huguenots se rangeant sous la bannière du prince de Condé et, dans le Languedoc, de son lieutenant Jacques de Crussol. Il enrôle une nombreuse jeunesse dans le diocèse d'Uzès ou de Nîmes, dans les Cévennes, le Vivarais et le Gévaudan où opère son beau-frère le baron de Peyre. Il remporte quelques belles victoires, comme à Saint-Gilles, et gagne un appréciable butin de trésors d'église. Sollicité de toutes parts, son aîné Antoine de Crussol ose, avec mille précautions, prendre la tête des religionnaires du Languedoc. Une entrevue mémorable a lieu, le 11 novembre 1562, dans «la maison viscomtale» d'Uzès, entre les délégués des villes réformées et le comte de Crussol, en présence du prince de Salerne, de Mgr de Châtillon, comte de Beauvais, de Mr de Saint-Gelais, évêque d'Uzès, et autres grands et notables personnages, tant de noblesse que des autres états.

Les réformés ne sont plus isolés. Ils ont des chefs huguenots qui s'engagent dans la guerre civile «pour sauver le Roi», car il faut bien maintenir une fiction de légalité ! Une autre période commence pour les églises réformées.

DOCUMENTS ARCHEOLOGIQUES

UNE ÉPÉE EN BRONZE DU DÉBUT DE L'ÂGE DU FER

A SAINT - PAUL - LES - FONTS

par Jean CHARMASSON

LA DÉCOUVERTE

A la suite de l'arrachage d'un verger, à Saint-Paul-les-Fonts (Gard), lieudit la Lauze et Campredon, en septembre 1980, Mme Renée Balazut, propriétaire du terrain, fit procéder à un labour profond. C'est au cours de cette opération, alors qu'elle participait à l'enlèvement des racines, qu'elle aperçut une épée de bronze. Alertés, nous nous sommes rendus sur les lieux pour procéder à une prospection qui nous permit de retrouver la bouterolle de l'épée, protection triangulaire en bronze qui coiffait le bout du fourreau; et un *scalptorium*, sorte d'épingle à tige de bronze torsadée et tête enroulée, terminée par deux pointes, que, sous le nom de «gratte-poux», on range dans la catégorie des objets de toilette.

Tout ce mobilier de bronze provenait vraisemblablement d'une sépulture. Pourtant, malgré les sondages que nous avons réalisés dans la zone de la découverte, aucun témoin formel d'inhumation n'a pu être relevé. Il faut admettre que ces objets se sont trouvés déplacés par la charrue sur plusieurs mètres.

L'ÉPÉE DE BRONZE

L'arme nous est parvenue dans son intégralité, si l'on excepte les plaquettes de la poignée qui, formées d'une substance périssable, avaient évidemment disparues. Elle mesure 74,3 cm de long, dont 11,5 cm pour la poignée et 62,8 cm pour la lame. Celle-ci, légèrement renflée en son milieu, est longée sur les deux faces par une nervure qui en renforce la rigidité. La poignée se compose de trois parties successives : une garde à deux pointes latérales, une languette permettant la préhension et un pommeau trapézoïdal. Les plaquettes de la poignée étaient maintenues par sept rivets de bronze encore conservés.

Ces critères descriptifs suffisent à établir que l'épée appartient au type dit de Gündlingen, cité badoise où des armes semblables ont été découvertes. Cette identification est d'importance car elle nous permet, à la fois, de dater l'épée et de la situer dans un ensemble géographique et culturel.

AU DÉBUT DE L'ÂGE DU FER

L'étude de ce type d'épée est due au Britannique J.D. Cowen (1); les Français G. Gaucher et J-P. Mohen l'ont intégré dans une étude plus générale sur les objets de l'Âge du Bronze (2); enfin, M. Louis et O. et J. Tafanel ont publié des découvertes similaires faites en Languedoc et notamment dans la nécropole de Cazeville (Hérault) dont certains *tumulus* contenaient la même association d'objets (épée, bouterolle, *scalptorium*) que le gisement de Saint-Paul-les-Fonts.

De la confrontation de ces différentes sources de renseignements il ressort que l'épée de Saint-Paul-les-Fonts a dû être moulée entre 650 et 600 avant J-C.

Ce type d'arme était déjà connu en France par 65 autres exemplaires. Il est remarquable de constater que, sur la carte de répartition, leurs découvertes se regroupent par zones. Ainsi, on peut distinguer les zones Vallée du Rhône - Saône, Nord Massif Central, Sud Massif Central et Vallée de la Seine. L'épée de Saint-Paul se range dans la zone de la Vallée du Rhône parmi les exemplaires voisins et identiques déjà découverts à Bagnols-sur-Cèze (conservé au musée Calvet d'Avignon), de Saint-Cécile (Vaucluse) et de La Laupie (Drôme).

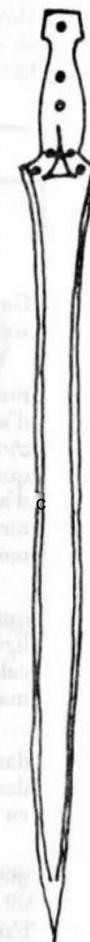
UNE TOMBE SOUS TUMULUS

L'isolement de ces découvertes hors de tout contexte d'habitat suppose qu'elles composaient, au moins partiellement, le mobilier funéraire déposé auprès du défunt. De plus, la nature de ce mobilier et l'époque de l'enfouissement correspondent au mode d'inhumation sous *tumulus* dans lequel le corps et les offrandes étaient recouverts d'un tas de pierres. A cet égard, il faut observer la présence à Saint-Paul, en bordure du champ de la découverte, de deux amoncellements de pierres s'étirant sur neuf m. de longueur, alors que la plaine en est dépourvue. Ces pierres ont-elles été employées à la construction du *tumulus* et transportées ultérieurement au bord du terrain dont elles gênaient la mise en culture ?

Le mode d'enfouissement sous *tumulus* caractérisait un peuple de guerriers vivant du milieu du V^e s. à la fin du V^e s., avant J-C. Il n'était attesté, jusqu'ici, que sur les garrigues dominant les vallées du Gardon, de la Cèze et de la Tave. La découverte de Saint-Paul revêt donc une importance toute particulière : elle nous apprend que cette civilisation s'étendait aussi sur les plaines rhodaniennes. (3).

NOTES

- (1) J. D. Cowen, *The Hallstatt sword of bronze on the continent and in Britain*, proceedings of the Prehistoric Society, 1967.
- (2) G. Gaucher et J-P. Mohen, *Typologie des objets de l'Âge du Bronze en France*, 1972.



(3) On trouvera une étude plus complète de cette découverte dans l'École Antique de Nîmes, 1981, J. Charmasson, Découverte d'un mobilier de bronze du Premier Age du Fer à St-Paul-les-Fonts (Gard); C. Tendille, k propos de l'épée en bronze de St-Paul-les-Fonts (Gard).

LA CAMPAGNE DE FOUILLES 1982 A GAUJAC

Comme les années précédentes, l'*oppidum* de Saint-Vincent à Gaujac a connu cet été son animation de fouilles coutumières. Douze personnes, toutes bénévoles, ont apporté leur contribution aux recherches.

Le secteur qui avait été défini se situait sur les thermes gallo-romains, à l'est de la salle non chauffée (*frigidarium*) dans laquelle pénétraient d'abord les baigneurs. Il semblait, en effet, que là devait se trouver l'*apodyterium*, c'est à dire les vestiaires des bains. En fait, c'est une petite cour qui fut découverte, limitée par une muraille du IIe siècle, contemporaine d'autres remaniements architecturaux touchant différentes parties du bâtiment. Les thermes étaient donc dépourvus de vestiaires et c'est probablement le *frigidarium* qui en tenait lieu.

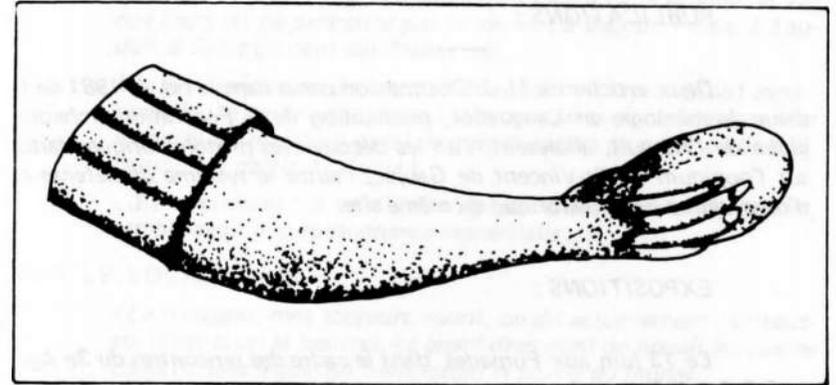
Les découvertes faites sur le sol de cette cour et parmi les ruines qui l'encombraient ont été très significatives. Un ensemble d'offrandes religieuses y ont été retrouvées, de forme parfois classique tels trois autels de calcaire de petite taille, plus rarement originales comme un bras et une main de pierre tenant une soucoupe à libations (voir figure).

D'autres objets au rôle votif reconnu avaient déjà été découverts dans les thermes au cours de fouilles plus anciennes. La fonction religieuse des thermes semble donc désormais établie comme la vocation de l'*oppidum* en tant que ville-sanctuaire.

A quelques mètres au sud fut dégagé dans sa totalité un four alimenté depuis la même cour. Il était destiné à chauffer le grande baignoire de pierre retrouvée cassée voici deux ans dans une salle contiguë. Cette baignoire, à laquelle on accédait à partir de l'intérieur de la salle tiède (*tepidarium*), prenait place dans un renforcement de la salle ménagé pour la contenir exactement.

Parmi les curiosités retrouvées signalons une monnaie d'argent de la République romaine frappée à l'effigie de 1 Espagne, province de Rome, en 81 avant J-C. La matière précieuse et la date précoce de cette monnaie, très antérieure à la construction de l'établissement, la font considérer comme un *ex-voto* déposé par un fidèle en visite sur ces lieux voués aux dieux.

Ainsi la campagne 82 a été féconde d'apports divers. Elle a donné une mesure plus juste de l'importance des transformations qui ont affecté les thermes dans la phase tardive de leur utilisation, elle a confirmé le rôle jusqu'ici soupçonné de la ville comme but de pèlerinage, elle a permis de compléter le plan d'ensemble des constructions et de préciser l'agencement du dispositif de chauffage.



Ex-voto découvert aux thermes pendant la dernière campagne de fouilles. Bras juvénile tenant une coupe à libations. (Longueur : 25 cm)

L'ADMIXISTRATIOX DES THERMES

Il ne question que l'on entend souvent sur les fouilles : «qui donc gérait les thermes ? Étaient-ils privés ou publics ?» Aucune inscription n'a jamais été ramenée au jour en ces lieux qui pourrait nous éclairer sur ce point. On a cependant découvert la partie inférieure d'une statue grandeur nature figurant un personnage en toge. Faut-il y voir l'image du gérant de l'établissement qui serait alors public ? Ne s'agirait-il pas seulement d'un édile bienfaiteur ?

Il semble cependant que les thermes étant aussi un lieu apte à recevoir des dépôts religieux, ils aient eu à jouer un rôle officiel en rapport avec la fonction sacerdotale de la ville et qu'à ce titre ils aient été dirigés par un délégué de l'administration municipale dont la statue retrouvée pourrait être alors la représentation.

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

Les congés de l'été n'ont pas ralenti la vie de la S.E.C.A.B.R. dans les divers domaines de son activité, comme en témoigne le rapide bilan qui suit :

PUBLICATIONS :

Deux articles de M. J. Charmasson parus dans le no. 4, 1981 de la revue Archéologie en Languedoc, publication de la Fédération archéologique de l'Hérault, analysent, l'un les découvertes protohistoriques faites sur l'oppidum de St-Vincent de Gaujac, l'autre le système de défense et d'observation protohistorique du même site.

EXPOSITIONS :

Le 13 juin aux Fumades, dans le cadre des rencontres du 3e Age, le S.E.C.A.B.R. a présenté les découvertes les plus spectaculaires faites à Gaujac.

Du 17 au 20 septembre à Nîmes la Société a présenté une exposition comparable au Galerie Jules-Salle. Cette manifestation, placée sous l'égide de la Fédération des Sociétés d'Archéologie du Gard, a rassemblé les découvertes faites par six sociétés membres.

DIAPORAMA :

En juillet et septembre un montage audiovisuel retraçant l'histoire ancienne du site de Gaujac a été réalisé. Le texte est illustré de 108 diapositives. La S.E.C.A.B.R. tient à remercier MM. R. Fulconis, J. Creissac, Mme J. Bourgade et M. J-P. Plagne pour leur participation dévouée.

FOUILLES

La Campagne de fouilles annuelle à l'oppidum de St-Vincent à Gaujac a eu Heu pendant le mois d'août. La zone orientale des thermes a été en partie dégagée (on a pu lire - pp. 48-49 - le compte-rendu plus détaillé de ces travaux).

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT ...

A PROPOS DE «LA CHANSON DES MAGNANS» (N° 2)

M. Grabié ROBERT, de Laudun, rectifie quelques erreurs et complète le commentaire avec les précisions suivantes :

SUR LA LANGUE :

La prononciation Magnaou appartient bien à Taire bagnolaise. De nos jours on ne prononce pas autrement à Bagnols même, à Laudun, à Saint-Laurent des Arbres, etc...

Les terminaisons en ou (cansounetou, sou me tou, etc...) ont appartenu, à une certaine époque, à la prononciation rhodanienne. J'ai eu entre les mains un livret de poésies écrites en patoisou de boucaïrou, qui datait du XVIIe s.

...Et ve cridouun : le ve, s'il ne s'agit pas d'une faute d'imprimerie, semble avoir une consonnance marseillaise...»

SUR LE VOCABULAIRE :

«La troussou, mot toujours vivant, on dit actuellement : la troussou. C'est aussi le bourras, ce grand drap dont on nouait les quatre coins et dans lequel on transportait la feuille du mûrier.

Acclabassoun. D'un verbe supposé acclaboussa, ne semble pas avoir de rapport, ici, avec le français éclabousser. Semble plutôt renforcer l'idée d'accabler. Réf. aclapa, esboussa. Peut-être attraction des deux.

...Le quintal valait 40 kg avant l'application du système métrique et pendant une longue période de transition.

La cadenuou, on dit maintenant le cadeno. Il s'agit de l'échine, de l'épine dorsale, du dos. Les hommes n'avaient que leur cadeno pour faire face au travail qui les attendait pendant la saison des vers à soie. Toujours vivant dans ce sens.»

SUR L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN PAYS BAGNOLAIS

«Je voudrais vous signaler que de nombreux vestiges de la sériciculture subsistent encore...

A Laudun : une ancienne magnanerie à la ferme du Colombier. Une filature dans le village, ayant appartenu à la famille Malarte, dont les descendants possèdent les archives.

Un grand bâtiment dénommé «la fabrique» où Ton traitait les déchets de soie pour en faire de la filoselle.

A Saint-Laurent des Arbres : une ancienne fabrique. Une ancienne magnanerie.

A Lirac : une ancienne fabrique (avec quelques archives).

A PROPOS DES MARQUES DE PLOMBIER ROMAIN (N° 2)

Mlle S. BLETRY, étudiante à l'Université Paul-Valéry, nous adresse une intéressante remarque concernant le timbre de plombier romain trouvé à Laudun, R. VALERIANUS. F. AR.

«Les deux dernières lettres de cette inscription peuvent, à mon sens, recevoir une interprétation différente de celle que vous publiez selon laquelle elles seraient l'abréviation du mot A R T I F EX, artisan.

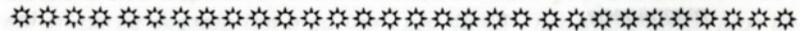
On peut d'abord indiquer que cette interprétation n'est proposée pour aucune des marques de tuyau de plomb publiées dans le Corpus des Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise (T. XII, n° 5701 - 1 à 68).

Par contre ces deux lettres signifient, pour les auteurs de ce Corpus, l'abréviation du mot ARELATE, «en Arles», qui indique le lieu de fabrication du tuyau, et où se trouve l'atelier de l'artisan. On connaît ainsi l'inscription suivante (C.I.L. n° 5701 - 1) : L(ucius) ANfnius (?) CHARITHONIANUS A (relate) F(ecit) : Lucius Annius (?) a fabriqué ce tuyau en Arles. Ou celle-ci (n° 5701 - 7) : T(itus) VAC. PATROCLUS AR(elate) F(ecit).

Cette habitude d'indiquer la provenance du tuyau se retrouve également pour d'autres villes, Vienne, Lyon, Nîmes... Par ailleurs, Laudun n'est pas très éloigné d'Arles et on a retrouvé jusqu'à Nîmes des tuyaux venant d'Arles (celui du fabricant d'Arles Caius Canthius Pothinius, cité par H. Bazin dans Nîmes Antique, p.68).

Le seul détail qui fait hésiter à adopter sans réticence cette interprétation est la place du verbe (fecit) qui est généralement en dernière position dans ces inscriptions, alors que celle du Heu d'origine est en avant-dernière position. C'est la combinaison inverse qui aurait été adoptée pour la marque de R. Valerianus, qui serait, en cette matière, un cas unique.

C'est ta raison pour laquelle l'interprétation que je vous propose n'est guère qu'une hypothèse. »



siPORex



Usine de BERNON

Tel. (66) 89-70-03 — Cidex 8140 — 30330 CONNAUX

POUR *TOUTES* LES CONSTRUCTIONS « SIPOREX »
VOUS APPORTE LA SOLUTION, CAR « SIPOREX »
EST UN MATERIAU

ISOLANT
ANTIFEU
LEGER
MODULE
ESTHETIQUE
FACILE A METTRE EN ŒUVRE
RESISTANT
PORTEUR

En plus :

40 ans d'expériences, 35 usines dans le monde et
l'agrément de tous ses produits par le Centre
Scientifique et Technique du Bâtiment.